



Projet de loi du Conseil d'Etat

Date de dépôt : 29 avril 2026

Projet de loi
approuvant le rapport d'activité des Etablissements publics pour
l'intégration (EPI) pour l'année 2025

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu l'article 58, lettre i, et 60, lettre e, de la loi sur la gestion administrative et
financière de l'Etat, du 4 octobre 2013;
vu l'article 34 de la loi sur l'organisation des institutions de droit public, du
22 septembre 2017;
vu le rapport d'activité des Etablissements publics pour l'intégration (EPI)
pour l'année 2025;
décrète ce qui suit :

Article unique Rapport d'activité

Le rapport d'activité des Etablissements publics pour l'intégration (EPI) pour
l'année 2025 est approuvé.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le présent projet de loi vise à approuver le rapport d'activité des Etablissements publics pour l'intégration (EPI) pour l'exercice 2025.

Mission des EPI : Intégration et réinsertion professionnelle des personnes en situation de handicap

La mission des EPI repose sur 2 axes fondamentaux : l'intégration des personnes en situation de handicap et leur réadaptation et réinsertion professionnelle.

Intégration des personnes en situation de handicap

Les personnes accueillies sont des personnes en situation de handicap présentant des troubles psychiques, des troubles du spectre autistique, une déficience intellectuelle — avec ou sans troubles du comportement — ou des handicaps physiques associés, et bénéficiant d'une rente d'invalidité. Les personnes dépendantes de l'alcool, qui peuvent également bénéficier d'une rente d'invalidité, sont aussi accueillies.

Les EPI proposent des prestations différenciées, des lieux et des moyens spécialisés, adaptés aux besoins spécifiques de chaque personne, quel que soit son niveau de dépendance. Dans toutes leurs activités, les EPI s'attachent à offrir aux personnes en situation de handicap des conditions de vie aussi proches que possible de celles du reste de la société, tout en respectant leurs besoins fondamentaux.

Ces prises en charge contribuent aux objectifs fixés par la mission des EPI, à savoir :

- l'épanouissement de l'individu, en lui offrant une qualité de vie favorable à son développement personnel;
- le maintien et le développement des capacités de la personne, dans une démarche visant son bien-être global;
- l'acquisition, dans toute la mesure du possible, de nouvelles compétences;
- la favorisation de son inclusion en milieu ordinaire, dans les domaines social, professionnel et des loisirs;
- l'aménagement d'activités de loisirs et la stimulation d'occupations culturelles;
- l'entraînement physique et mental des personnes accompagnées.

En 2025, les EPI ont mis à disposition 407 places d'accueil en résidences, réparties sur 40 sites différents. Le taux d'occupation moyen de ces places s'est établi à 94%.

Par ailleurs, 100 personnes ont été suivies dans le cadre d'un accompagnement à domicile.

Les EPI ont également proposé 125 places d'accueil de jour, réparties sur 13 sites, avec un taux d'occupation de 100%.

Prise en charge des situations complexes

Une attention particulière est portée aux situations dites « complexes » dont le nombre ne cesse d'augmenter. Ces situations recouvrent notamment des personnes présentant des troubles multiples (troubles du spectre de l'autisme, déficience intellectuelle sévère, comorbidités somatiques ou psychiques), souvent associés à des comportements défis ou à des difficultés majeures de communication, nécessitant un accompagnement individualisé, pluridisciplinaire et de forte intensité.

Dans un contexte marqué par une augmentation des besoins et des tensions sur les capacités d'accueil, les EPI ont continué à jouer un rôle central dans la prise en charge de ces situations, en mobilisant des compétences spécialisées et des dispositifs adaptés. Cette évolution confirme l'importance croissante de ces prises en charge au sein de leurs activités.

Elle souligne également les enjeux organisationnels et financiers spécifiques qu'elles représentent, en raison de l'intensité de l'accompagnement requis, et la nécessité de poursuivre le développement de solutions adaptées afin d'assurer la continuité et la qualité des parcours.

Réadaptation et réinsertion professionnelle (sous l'identité « THELIA »)

Dans le domaine de la réinsertion professionnelle des personnes en situation de handicap, les EPI ont, en 2025, délivré les prestations suivantes :

- observation et orientation professionnelles;
- formation professionnelle;
- mise à niveau;
- reclassement professionnel;
- travail en ateliers adaptés (protégés ou d'occupation);
- travail en emploi assisté;
- achat, fabrication et commercialisation de produits;
- vente de prestations et de services liés à la mission des EPI.

Concernant le travail en atelier adapté, les EPI ont mis à disposition, en 2025, 398 places (dont 12 places en emploi adapté intégrées dans le marché ordinaire) réparties dans 40 métiers différents, destinées à des personnes en situation de handicap bénéficiant d'une rente d'assurance-invalidité.

Fin 2025, 469 personnes bénéficiaient d'un contrat de travail au sein des ateliers, des restaurants ou des services administratifs des EPI.

Le taux d'occupation des 398 places s'est élevé en moyenne à 88% en 2025.

En ce qui concerne les activités de THELIA, les EPI ont accueilli 1 203 personnes dans le cadre de mesures prises par :

- l'office cantonal de l'assurance-invalidité;
- l'office cantonal de l'emploi (OCE);
- l'Hospice général (HG).

Relocalisation sur le site de Spark

L'inauguration du Campus SPARK à Plan-les-Ouates en avril 2025 marque l'aboutissement d'un projet d'envergure : plus de 6 000 m² ont été réaménagés pour accueillir, en un seul lieu, les activités de réadaptation, de réinsertion et les ateliers professionnels des EPI. Ce regroupement, qui a permis de rassembler près de 400 collaboratrices et collaborateurs et 1 200 personnes accompagnées par an, a nécessité une reconfiguration complète des espaces, pensée pour favoriser la fluidité, la collaboration et l'insertion professionnelle.

Situé au cœur du pôle industriel genevois, ce nouveau site permet non seulement de centraliser les activités, mais aussi d'améliorer les conditions de travail, de renforcer les échanges entre les équipes et de faciliter les liens avec les entreprises partenaires. Le réaménagement du site de la Pallanterie, quant à lui, permet d'accueillir les ateliers de cartonnage et de publipostage.

Lancement de la nouvelle identité Thelia

En avril 2025, Thelia a officiellement vu le jour au sein du Campus SPARK, remplaçant l'ancien « Service de réadaptation et réinsertion ». Thelia bénéficie d'un environnement connecté aux entreprises situées à proximité, ainsi qu'aux ateliers EPI (horlogerie, mécanique, recyclage, etc.), ce qui facilite les échanges et les passerelles vers l'emploi.

L'organisation s'est simplifiée autour de 2 pôles :

- assurance-invalidité (AI);
- OCE / HG.

Cette nouvelle structure vise à fluidifier les parcours des personnes accompagnées et à renforcer les liens avec les partenaires institutionnels et économiques.

Poursuite du projet de rénovation du site de La Combe

Le projet de rénovation complète du site de La Combe, initié en 2022, est actuellement en phase de ralentissement. Cette période permet de rechercher des lieux adaptés pour accueillir la totalité des 93 places d'hébergement et des 50 places en centre de jour.

En effet, bien que la rénovation ait été initialement prévue en site occupé, les études récentes ont montré que le maintien des personnes sur site pendant les travaux constitue un risque majeur, difficilement maîtrisable compte tenu de la vulnérabilité de la population concernée et des contraintes liées au chantier.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexes :

Rapport d'activité 2025 des EPI



Les EPI sont une institution publique clé de l'inclusion à Genève, engagée dans l'accompagnement individualisé d'adultes en situation de handicap et de personnes en insertion sociale et professionnelle. Nos prestations s'articulent autour du logement, du travail et des loisirs.





Sommaire

Avant-propos du Conseiller d'Etat.....	06
Éditorial du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale.....	08
Carte des lieux.....	10
Revue de l'année: 2025 en bref.....	12

2025

Vision 2035: nos engagements pour l'avenir	14
Un référentiel des bonnes pratiques pour mieux accompagner ensemble.....	16
Les EPI à SPARK: l'innovation au service de l'inclusion.....	20
Thelia, un nouvel élan pour l'insertion professionnelle.....	24
«Au-delà de la norme – ADN»: une dynamique participative qui transforme l'inclusion aux EPI.....	28
Former, progresser ensemble: l'engagement des EPI pour des compétences renforcées.....	32
L'inclusion en action: la participation sociale au cœur de l'engagement des EPI	34
L'apprentissage aux EPI, 100% de réussite!.....	38
Les personnes-ressources en santé: un levier essentiel de la qualité de l'accompagnement.....	40
L'art du savon se réinvente chez Epsetera.....	42

Ressources humaines et finances

Chiffres-clés	48
Bilan social.....	50
États financiers.....	56
Rapport de l'organe de révision.....	60

Gouvernance

Le Conseil d'administration	64
L'équipe de direction générale	65

Contact.....	66
--------------	----

Avant-propos du Conseiller d'Etat

Renforcer l'autonomie, favoriser l'emploi



L'année 2025 a été marquée par deux étapes majeures pour les Etablissements publics pour l'intégration (EPI). Deux moments qui sont venus concrétiser plusieurs années de travail et structurer durablement leurs deux missions fondamentales: l'accompagnement des personnes en situation de handicap et l'insertion professionnelle. Distinctes mais complémentaires, elles s'inscrivent dans un même objectif politique et social essentiel: l'inclusion de toutes et tous dans la société.

Dans le domaine du handicap, les EPI ont abouti à l'élaboration d'un Référentiel des bonnes pratiques, dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement afin de mettre la personne, ses besoins et son projet de vie au centre du dispositif. Ce document de référence décrit les grandes étapes du parcours des personnes accompagnées, depuis l'admission jusqu'au départ, en intégrant les points de vue des personnes concernées, de leurs proches, des professionnelles et professionnels et de la direction, qui ont coconstruit ce référentiel au cours d'un processus collaboratif lancé en 2022. Le Référentiel vise à clarifier le parcours au sein des EPI, à garantir un accès à une information compréhensible pour toutes et tous et à renforcer les pratiques de partenariat et de collaboration. Il précise pour chacune et chacun les principes fondamentaux, tels que l'autodétermination, la communication et le partenariat, ainsi que les objectifs et les outils mobilisables. Diffusé à l'ensemble des équipes, accessible dans les lieux d'accueil et remis à chaque nouvelle admission, il traduit une volonté affirmée de transparence et de dialogue, au service de l'autonomie, de la participation et de la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

Parallèlement, en matière d'insertion professionnelle, les EPI ont franchi une étape décisive avec l'aboutissement du déménagement sur le site de SPARK. Ce nouveau campus regroupe, en un seul lieu, des activités auparavant réparties sur trois sites distincts. Ce regroupement a représenté un défi logistique important, avec le déplacement de plus de 400 collaboratrices et collaborateurs et le transfert de quelque 2'600 m³ de matériel. Situé au cœur du pôle industriel de Plan-les-Ouates, le site de SPARK bénéficie d'un emplacement stratégique, renforçant les liens avec les entreprises, les centres de formation et les acteurs de l'économie sociale.

Ce déménagement marque également un nouveau départ pour le Service réadaptation et réinsertion, désormais rebaptisé Thelia, du grec thelo, «vouloir» ou «désirer». Il incarne la volonté des EPI de proposer un accompagnement personnalisé vers l'emploi ou le retour à l'emploi, un enjeu majeur actuellement. L'insertion professionnelle constitue en effet un levier essentiel pour prévenir la marginalisation, réduire les inégalités et offrir à chacune et chacun de réelles possibilités d'épanouissement. En retour, c'est l'ensemble de la société qui en tire bénéfice.

Je remercie ainsi chaleureusement les EPI, son Conseil d'administration, sa direction et toutes et tous les membres de ses équipes de mener parallèlement avec professionnalisme et détermination ces deux missions fondamentales au service des bénéficiaires des prestations des Etablissements publics pour l'intégration.

Thierry APOTHÉLOZ

Conseiller d'Etat

Éditorial du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale

Une nouvelle étape pour les EPI : faire vivre l'inclusion au-delà de nos murs



Après plusieurs années consacrées à consolider nos bases, structurer nos pratiques et renforcer la qualité de l'accompagnement, nous affirmons, avec les personnes concernées, notre volonté d'accroître notre visibilité et notre rôle dans l'espace public, au service de l'inclusion.

Portés par la Vision 2025, nous avons franchi bien des étapes ensemble pour stabiliser notre organisation et développer la qualité de nos prestations grâce à l'implication de chacune et chacun. Après plusieurs mois de réflexion et de travail collectif, sous l'impulsion du Conseil d'administration, notre vision évolue et ouvre de nouvelles perspectives, tout en réaffirmant une conviction forte : chaque personne a une place et un rôle à jouer dans la société.

Cette vision n'est pas seulement des mots sur une feuille de papier. Elle se vit et se traduit, chaque jour, dans nos choix, nos pratiques et dans la qualité des relations que nous entretenons avec les personnes que nous accompagnons.



Elle se traduit aussi dans notre volonté de rendre l'information plus accessible, plus claire et plus utile. Après un important travail de préparation, 2025 a marqué le lancement du nouveau site web des EPI : plus lisible, plus accessible et orienté utilisatrices et utilisateurs. Il renforce notre transparence, valorise notre action et facilite l'accès aux informations essentielles pour les personnes accompagnées, leurs proches, nos partenaires et l'ensemble de la population.

Mais l'accessibilité ne concerne pas que l'information : elle concerne aussi la possibilité, pour chacune et chacun, de choisir et de décider par soi pour soi. En 2025, c'est pour plus de 2'000 bénéficiaires que nous avons travaillé à traduire cette ambition en actions concrètes, coconstruites avec les personnes concernées : soutenir l'exercice du droit de vote, renforcer l'attention portée à la vie affective et intime, ou garantir aux résident-es la possibilité de choisir une partie de leur repas, comme à la maison, ce ne sont là que quelques exemples.

Cette culture de l'écoute s'est également renforcée avec la mise en place d'enquêtes de satisfaction auprès des bénéficiaires, de leurs proches et des collaboratrices et collaborateurs en emploi adapté.

Appelées à s'inscrire dans la durée, elles constituent un levier concret d'amélioration continue. Parce qu'écouter, c'est agir : ces retours nous aident à ajuster nos pratiques, à rester fidèles à notre mission et aux réalités du terrain, et à anticiper les évolutions à venir.

L'année 2025 marque également une évolution importante dans la manière dont les EPI assument leur rôle dans la société. Avec le projet «ADN – Au-Delà de la Norme», l'institution a choisi d'entreprendre un travail de fond sur des enjeux essentiels : les droits, l'égalité, la lutte contre les violences de genre et le validisme. Notre participation aux «Bastions de l'égalité», puis à la campagne nationale des «16 jours contre la violence basée sur le genre», illustre ce positionnement : agir dans l'espace public, avec les personnes concernées, et soutenir leur participation citoyenne.

Cette prise de position s'appuie sur une condition indispensable : un accompagnement de qualité, lisible et partagé. C'est dans cet esprit qu'en 2025, les EPI ont publié un «Référentiel des bonnes pratiques en matière de collaboration», destiné aux lieux de résidence et d'activités de jour. Coconstruit avec les bénéficiaires, proches, associations partenaires et professionnel-les, ce guide clarifie les rôles de chacune et de chacun, renforce la transparence et pose un cadre commun fondé sur la reconnaissance mutuelle et la coopération. Il est appelé à s'enrichir, notamment avec la poursuite du travail au sein des services en charge de l'emploi et de l'insertion professionnelle des EPI.

Enfin, 2025 a marqué une étape structurante avec le regroupement d'une partie de nos ateliers de production ainsi que de notre Service d'insertion professionnelle sur le site de SPARK à Plan-les-Ouates. Inauguré au printemps, notre nouveau service d'insertion, désormais Thelia, marque une étape importante : au-delà d'un nouveau nom et d'une nouvelle identité, il renforce et rend plus visible l'attention que nous portons à la prise en compte de la personne dans son ensemble, au-delà du seul objectif d'emploi. Au cœur de notre approche : partir des forces et des aspirations individuelles, tenir compte de la situation sociale et personnelle, et renforcer les compétences transférables. L'objectif est concret : construire, pas à pas, une intégration durable, avec pour finalité l'emploi – pour que chacune et chacun puisse se sentir en mouvement, utile et pleinement considéré.

Autant de chantiers menés avec conviction et rendus possibles par un engagement remarquable. Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, dans les services métiers comme dans les services supports, qui ont accompagné et porté de nombreuses évolutions avec professionnalisme et engagement.

Notre reconnaissance va également aux bénéficiaires et à leurs proches, à nos partenaires associatifs et économiques, aux entreprises, ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration et au département de la cohésion sociale, en particulier à l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales, et à notre magistrat, Monsieur Thierry Apothéloz, pour leur confiance et leur soutien.

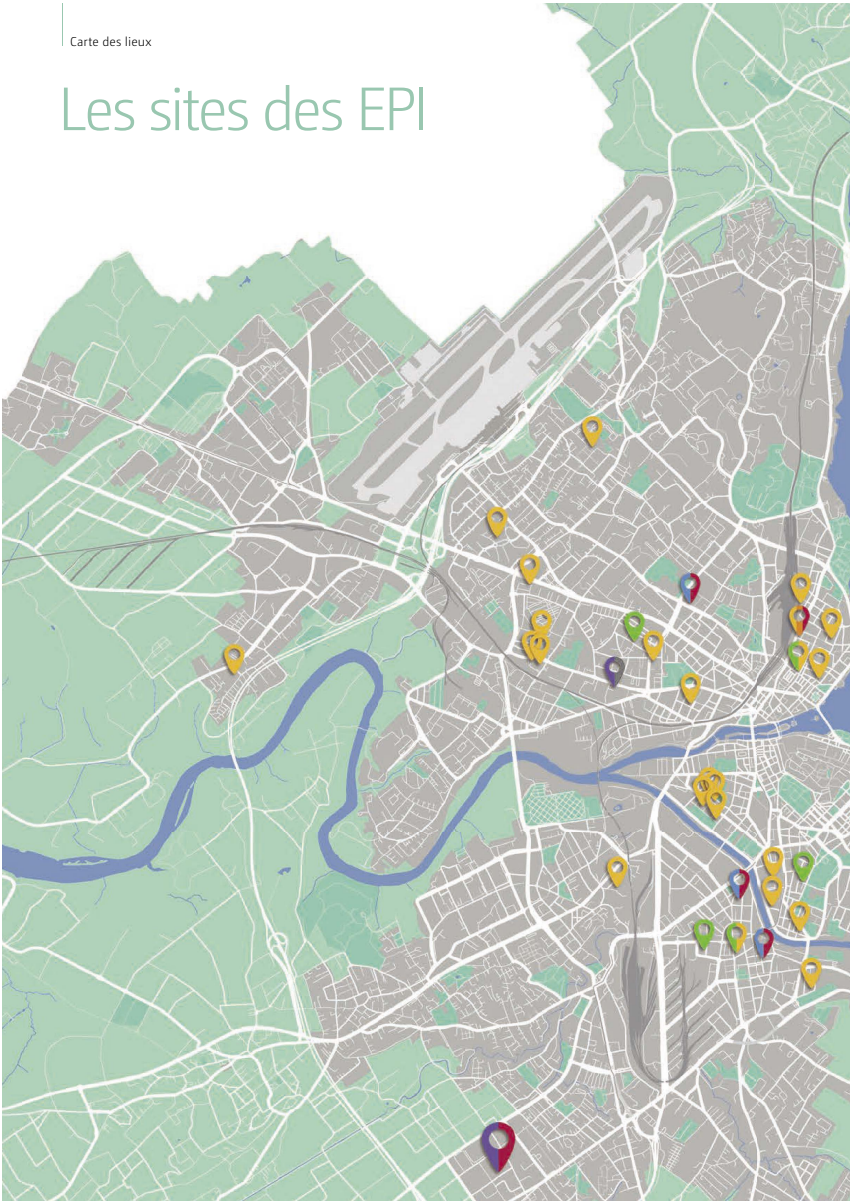
Les EPI entrent aujourd'hui dans une nouvelle phase de leur histoire. Une phase d'affirmation et d'ouverture. Une phase où l'inclusion se construit, plus que jamais, avec celles et ceux qui la vivent.

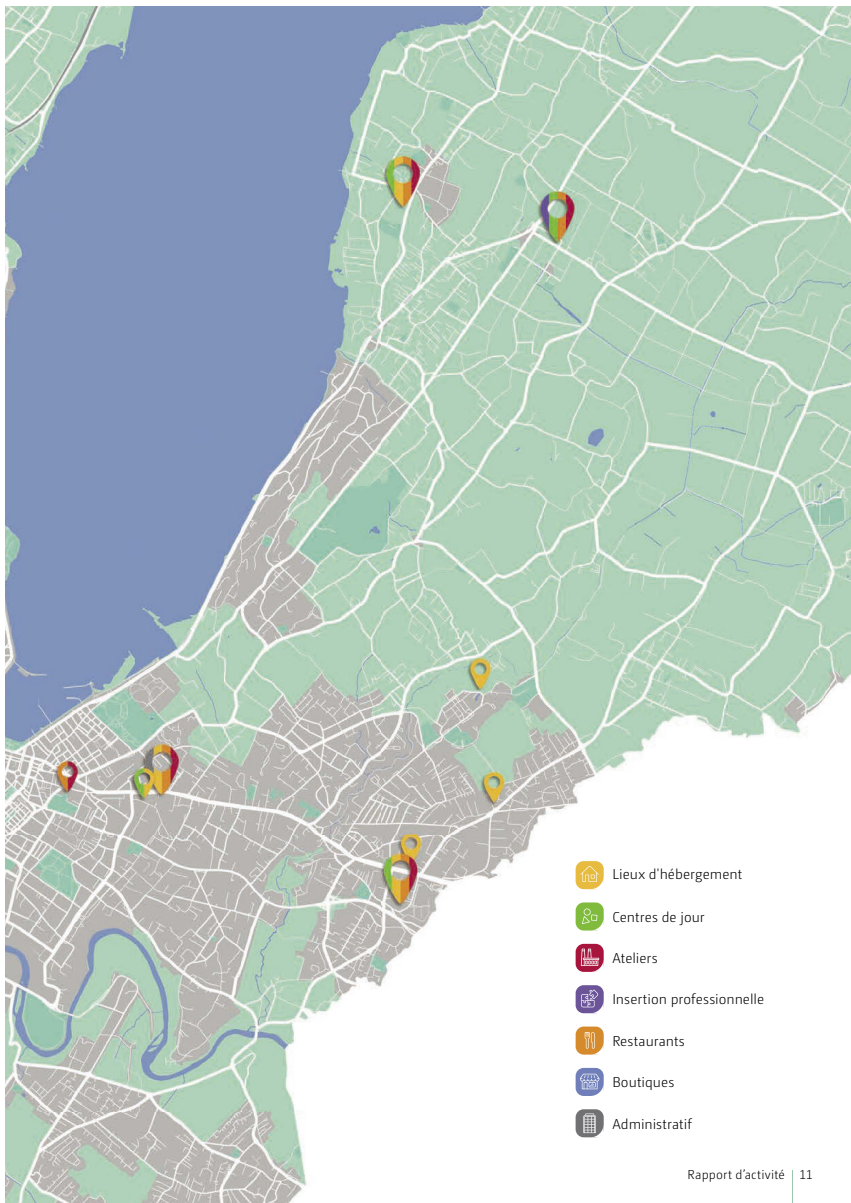
François ABBÉ-DECARROUX
Président du Conseil d'administration

Magali GINET BABEL
Directrice générale

Carte des lieux

Les sites des EPI





Revue de l'année

2025 en bref

Janvier

- Ouverture de cinq places en ateliers
- Mise à l'honneur des jubilaires, comptant entre 10 et 40 ans de service

Février

- Validation des comptes 2025 et du budget 2026 par le Conseil d'administration
- Publication du *Catalogue loisirs et sports 2025 pour les bénéficiaires des EPI* proposant des activités aux EPI ou chez des partenaires

Mars

- Création d'un nouveau **Groupe de travail Développement Durable** pour renforcer le positionnement des EPI en matière de durabilité
- Publication du *Référentiel des bonnes pratiques en matière de collaboration* des Services socio-éducatifs, pour favoriser une dynamique d'accompagnement collaborative et transparente
- Participation des EPI au Forum HES-SO de Lausanne pour présenter les métiers du social

Juin

- **Participation des EPI aux Bastions de l'égalité**, événement coorganisé par le Réseau femmes et la Fondation pour l'égalité de genre dans le cadre du projet *Au-Delà de la Norme (ADN)*
- Les EPI fêtent la musique aux Bains des Pâquis avec un concert donné par des bénéficiaires
- Cérémonie *Coup de chapeau*, pour féliciter les membres du personnel nouvellement diplômés

Mai

- Lancement d'un travail de recherche aux EPI pour rendre visibles les pratiques du « care » et du travail émotionnel dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, en collaboration avec des bénéficiaires, des proches et la HETS
- **Déploiement du Dossier Unique informatisé (DUI)**, une plateforme informatique développée aux EPI pour assurer l'élaboration, la gestion et la mise en œuvre des projets des bénéficiaires
- Vernissage de l'exposition *Clin d'œil à Mondrian, sa géométrie, nos couleurs* au Basane Café présentant un travail artistique collectif réalisé par les bénéficiaires du Centre de jour Servette

Avril

- Bal en bleu, organisé pour marquer la *Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme*
- **Inauguration du nouveau site des EPI au Campus SPARK**, réunissant les activités d'insertion professionnelle sur un même site, ainsi que de nombreux ateliers
- **Création de Thelia**, le Service d'insertion professionnelle des EPI
- **Lancement d'un nouveau site internet** pour les EPI, incluant une interface spécifique dédiée à Thelia
- La Maison de l'Ancre reçoit le *1^{er} Prix Patrimoine suisse Genève 2025* saluant la réhabilitation réussie du bâtiment

Juillet

- Première braderie de mobilier organisée pour les résident-es et les équipes, pour leur fournir un mobilier rendant leurs espaces de vie et de travail plus fonctionnels et agréables

Août

- Elargissement du réseau des personnes-ressources avec un nouvel accompagnement consacré à la participation citoyenne
- Fête des EPI, une journée pour découvrir et tester des activités sportives et de détente, ouverte à toutes et tous, en partenariat avec Handisport Genève

Octobre

- Soirée de sensibilisation *Qui est normal-x-e?*, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale, coorganisée avec le Collectif Santé Mentale Genève (CSMGe)

Septembre

- **Lancement des menus « plaisir » pour les résidences**, des repas cocrésés par des bénéficiaires et le Service restauration
- Nettoyage citoyen du Vallon de l'Aire, une action participative en faveur du développement durable, en collaboration avec les communes de Bernex, Confignon, Lancy, Onex et Plan-les-Ouates
- Réouverture du parc de la Petite-Boissière dont les travaux, pensés pour accueillir tous les publics, ont été menés en collaboration avec la CPEG et la SUVA

Novembre

- **Remise du Prix des entreprises des EPI** pour récompenser quatre entreprises engagées dans l'insertion professionnelle
- Présentation des métiers du social à la **Cité des métiers – l'expo**, avec un stand partagé avec l'Hospice général et la FASE
- **Lancement de nouvelles enquêtes de satisfaction annuelles** auprès des bénéficiaires, des proches et des collaboratrices et collaborateurs en emploi adapté

Décembre

- Vernissage au Basane Café de l'exposition retraçant le parcours artistique de Gaspard Maurice, résident aux EPI
- Ateliers immersifs aux HUG pour sensibiliser le public au handicap à l'occasion de la *Journée mondiale des personnes en situation de handicap*
- Participation des EPI à la *Course de la Marmite* et partage d'une soupe de l'Escalade à Uni Dufour avec la Fondation Foyer-Handicap
- **Coorganisation, avec la HETS, d'un atelier d'une journée sur le validisme** coanimé par le collectif *Les Dévalideuses et Réseau Transition Suisse romande*, dans le cadre de la campagne nationale de prévention « 16 jours contre la violence basée sur le genre »
- Portes-ouvertes au Centre de jour Librecur, un an après son ouverture

2025

Vision 2035 : nos engagements pour l'avenir

La Vision 2025 appartient désormais au passé. Les EPI ouvrent un nouveau chapitre avec la Vision 2035, une vision ambitieuse, réaliste et profondément ancrée dans le quotidien des personnes que nous accompagnons, de nos équipes et de nos partenaires.

Cap sur 2035

Après plusieurs mois de réflexion et de travail collectif en 2024, notre institution a fait évoluer son ambition et s'est dotée d'une nouvelle Vision à l'horizon 2035. Une vision qui s'inscrit dans la continuité du chemin parcouru, tout en ouvrant une nouvelle étape, plus affirmée, plus engageante et résolument tournée vers l'avenir.

La Vision 2035 des EPI se décline clairement:

« Dans une société inclusive que nous contribuons à bâtir, chaque personne peut s'épanouir pleinement, avec ses singularités. »

Elle affirme notre responsabilité collective et notre rôle actif dans la construction d'une société plus inclusive, où chacune et chacun peut trouver sa place. Cette nouvelle vision 2035 affirme clairement notre ambition: être un modèle de réponses adaptées aux besoins des personnes.

Faire vivre la vision au quotidien

La Vision 2035 n'est pas un texte d'intention. Elle se traduit chaque jour sur le terrain, dans l'ensemble de nos prestations. Aux EPI, l'accompagnement est pensé avec et pour les bénéficiaires, en misant sur l'autodétermination, la coconstruction et des prestations sur mesure.

Concrètement, cela signifie:

- des parcours individualisés
- des choix respectés
- un accompagnement qui s'adapte aux rythmes, aux aspirations et aux projets de vie

Grâce à près de 1'100 collaboratrices et collaborateurs, répartis sur plus de 40 lieux dans le canton de Genève, chaque année, les EPI accompagnent:

- plus de 1'100 adultes en situation de handicap
- plus de 1'200 personnes en insertion sociale et professionnelle

L'inclusion se construit à grande échelle, mais toujours au cas par cas.

Trois principes pour guider notre action

Pour concrétiser la Vision 2035, notre accompagnement repose sur trois principes structurants, qui placent la personne au cœur de l'action.

1. Le bénéficiaire acteur

L'autodétermination est fondamentale. Nous ne décidons pas à la place des personnes accompagnées, mais avec elles. Chacune est encouragée à exprimer ses besoins, à faire ses choix et à avancer à son rythme, avec un soutien adapté à sa réalité.

2. Les collaboratrices et collaborateurs associés

Les équipes des EPI sont composées de professionnelles et professionnels qualifiés, disponibles et engagés. Elles et ils mettent leurs compétences au service des projets des bénéficiaires, avec respect, humilité et responsabilité.

3. Le réseau partenaire

L'inclusion se construit collectivement. Les EPI travaillent en étroite collaboration avec les associations, les entreprises, les institutions et les proches des personnes concernées, afin de multiplier les opportunités et d'élargir les possibles.

Une vision qui engage durablement

La Vision 2035 donne un cap à long terme. Elle guide la stratégie 2025–2029 des EPI et engage l'institution bien au-delà. Elle affirme une volonté claire : faire de l'inclusion une réalité vécue, durable et partagée.

C'est avec l'ensemble des actrices et acteurs de l'inclusion que les EPI continueront à faire vivre cette vision, aujourd'hui et pour les années à venir.

Nos engagements pour l'avenir

Mettre la personne au cœur de chaque décision qui la concerne

Nous construisons des accompagnements individualisés, avec les bénéficiaires, en respectant leurs choix, leurs rythmes et leurs aspirations. L'autodétermination est un principe fondamental de notre action.

Proposer des réponses adaptées et évolutives

Nous développons des prestations sur mesure, capables de s'adapter aux parcours de vie, aux transitions et aux besoins changeants des personnes que nous accompagnons.

Valoriser l'engagement et les compétences de nos équipes

Nous nous engageons à offrir un environnement de travail motivant, inclusif et formateur, favorisant la coopération, la mobilité et le développement professionnel.

Agir de manière responsable et durable

Nous intégrons la durabilité sociale, environnementale et organisationnelle dans l'ensemble de nos actions, comme un levier concret d'inclusion et de transformation sociale.

Construire l'inclusion avec un réseau de partenaires forts

Nous travaillons en étroite collaboration avec les acteurs institutionnels, économiques, associatifs, ainsi que les proches, convaincus que l'inclusion se construit collectivement.

2025

Un référentiel des bonnes pratiques pour mieux accompagner ensemble

En 2025, les EPI ont franchi une étape importante avec la publication du « Référentiel des bonnes pratiques en matière de collaboration ». Ce document inédit, fruit d'un travail collectif engagé dès 2022, vient structurer et renforcer la qualité de l'accompagnement proposé au sein des Services socio-éducatifs des EPI.

Pensé comme un outil pour toutes les parties prenantes – personnes accompagnées, proches, professionnel-les et directions – le Référentiel vise à rendre l'accompagnement plus lisible, plus transparent et plus collaboratif, tout au long du parcours de vie des bénéficiaires.

Un projet né d'un besoin de transparence

À l'origine du Référentiel, un constat partagé : un besoin fort de transparence, exprimé à la fois par les personnes concernées, les proches et les professionnel-les.

« Lorsque nous parlons de transparence, il s'agit de choses très concrètes : comprendre ce qui se passe dans un hébergement, avoir accès aux informations qui nous concernent, savoir comment chacune et chacun peut contribuer, mieux communiquer et aussi savoir quoi faire en cas de désaccord. »

Valérie Bravo
Directrice des Services socio-éducatifs

Cette transparence contribue directement au sentiment de confiance et de sécurité, mais aussi à la capacité de chaque personne à prendre position et à s'exprimer. Une condition essentielle pour faire évoluer les pratiques et transformer l'organisation.

Pour répondre à ce besoin, les EPI ont lancé, en 2022, un groupe de travail collaboratif, réunissant équipes accompagnantes, personnes concernées, proches, représentant-es d'associations et pair-es-praticien-nés. Pendant trois ans, toutes et tous ont travaillé ensemble pour construire ce guide.

Une démarche de coconstruction exigeante et innovante

L'objectif de la démarche est celui de soutenir ce qui fonctionne déjà et renforcer les dynamiques de collaboration, afin d'offrir la meilleure qualité de vie possible aux personnes accueillies et de veiller au respect de leurs droits tout au long de leur parcours aux EPI.

Les échanges au sein du groupe de travail ont constitué un véritable laboratoire de négociation. Les participant-es ont confronté leurs points de vue, parfois divergents, pour faire émerger un principe fondamental, celui de la décision par consensus.

« Malgré des positions initiales parfois bien ancrées, chacune et chacun a pu défendre ses convictions et contribuer à une dynamique exigeante mais puissante. Elle illustre la force des logiques collaboratives lorsqu'elles sont pleinement assumées. »

Valérie Bravo
Directrice des Services socio-éducatifs



Un référentiel structurant, au service du parcours de vie

Le document accompagne chaque étape du parcours d'une personne accompagnée aux EPI :

- 1 L'admission
- 2 L'entrée dans un lieu de vie et l'intégration
- 3 La vie quotidienne
- 4 Le départ

Pour chacune de ces étapes, le référentiel propose :

- Une clarification des rôles et des contributions possibles de chacune et chacun
- Un meilleur accès aux informations sur le fonctionnement des résidences, des centres de jour et des accompagnements proposés
- Un langage commun et des repères partagés, pour avancer ensemble dans la même direction

Il affirme également de manière explicite les droits des personnes concernées : décider par et pour elles-mêmes, accéder aux informations qui les concernent, vivre une vie intime, affective et sociale, refuser certaines propositions, prendre des risques et expérimenter, avec l'appui constant des professionnel-les et des proches.

« C'est important que les personnes concernées soient vraiment impliquées, parce qu'elles apportent un regard différent, un regard singulier fondé sur leur vécu et leur expérience directe. Elles peuvent apporter des informations et un angle que les professionnel-les n'ont pas toujours, et qui permettent de sortir des schémas habituels. En réfléchissant ensemble, on trouve souvent des pistes d'accompagnement plus ajustées à la réalité de la personne. »

Gérald Grauer
Pair-praticien

Une version digitale enrichie pour un usage au quotidien

Disponible également dans une version digitale enrichie, le Référentiel intègre des outils pratiques et accessibles. Cette dimension numérique renforce son caractère évolutif et son utilisation au quotidien, tant par les équipes que par les personnes accompagnées et leurs proches.

Plus qu'un guide technique, le référentiel se veut un outil vivant, capable d'accompagner les évolutions des pratiques et de nourrir une culture commune au sein de l'institution.

2025

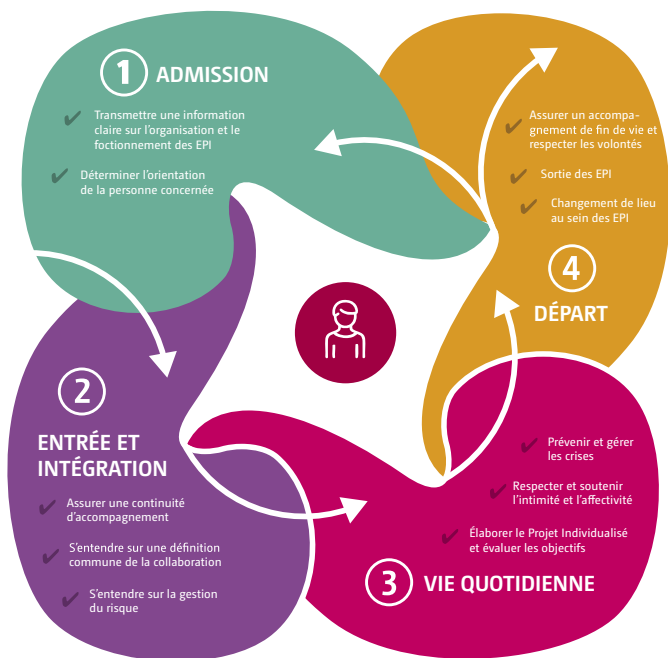
Un bénéfice partagé pour les personnes accompagnées, les proches et les professionnel-les

- Pour les professionnel-les, le référentiel constitue un repère structurant, qui clarifie les étapes du parcours et soutient la qualité du travail en équipe.
- Pour les personnes accompagnées, il renforce la compréhension de leur parcours et leur capacité à participer aux décisions qui les concernent.
- Pour les proches, il offre une vision plus claire du fonctionnement de l'accompagnement et favorise un dialogue plus fluide avec les équipes.

Un marqueur de dynamiques positives

Le « Référentiel des bonnes pratiques en matière de collaboration » se veut ainsi un marqueur des possibles : porteur de cohésion, de responsabilités partagées et d'un climat d'écoute et de reconnaissance.

Cette dynamique se poursuit avec la préparation d'un référentiel spécifique pour les Services socioprofessionnels, afin d'adapter ces principes aux réalités de l'accompagnement en emploi adapté et de renforcer encore la cohérence institutionnelle.



2025

Les EPI à SPARK: l'innovation au service de l'inclusion

Le nouveau site des EPI au Campus SPARK a été officiellement inauguré en avril 2025, après une phase de déploiement progressive. Aujourd'hui pleinement opérationnel, il incarne l'aboutissement d'un projet ambitieux et innovant, marquant une nouvelle dynamique pour les services en charge de l'emploi aux EPI.

Un projet ambitieux, un accompagnement continu

Pensé pour répondre à l'évolution des besoins des personnes accompagnées, ce nouveau lieu, situé sur la commune de Plan-les-Ouates, offre un environnement de travail moderne, fonctionnel et ouvert sur le monde professionnel. Réunir plusieurs ateliers et services sur un site unique a représenté un défi majeur. Ce projet, conduit sans interruption des prestations d'accompagnement, a nécessité une planification rigoureuse et une coordination étroite entre les équipes de terrain, les services support et la direction.

Au total, près de 6'000m² ont été réaménagés et plus de 40 machines déplacées, au bénéfice direct de près de 450 personnes. Les Services généraux et systèmes d'information ont été impliqués dès les premières étapes, jouant un rôle clé dans la réussite de cette réorganisation d'envergure.

L'emménagement à SPARK illustre la capacité des EPI à conduire des projets complexes et transversaux. La coordination logistique, la gestion des contraintes techniques et la sécurité ont constitué des priorités majeures, permettant à chaque unité de retrouver rapidement sa pleine fonctionnalité.



Certaines opérations techniques, notamment l'installation de machines volumineuses depuis l'extérieur du bâtiment, ont mis en lumière l'expertise, la rigueur et l'agilité des équipes mobilisées.

«Réunir plusieurs ateliers dans un environnement moderne, mieux adapté aux besoins des personnes accompagnées et des équipes, est un véritable accomplissement.»

«Malgré la complexité technique de l'emménagement et des marges de manœuvre très réduites, l'opération s'est déroulée avec une précision remarquable. Ce moment a créé une vraie cohésion autour du projet.»

José CANABAL

Directeur des Services généraux et systèmes d'information





2025

Des espaces pensés pour mieux travailler et évoluer

L'implantation au Campus SPARK a permis de repenser l'organisation des activités dans une logique de cohérence et d'efficacité. Le regroupement de l'équipe d'insertion professionnelle Thelia sur un seul site unique favorise une organisation optimisée et un fonctionnement plus fluide.

L'Atelier Microtechnique et le Centre de formation en horlogerie bénéficient quant à eux d'infrastructures modernes, au cœur du pôle horloger genevois, favorisant les collaborations.

« Les nouveaux locaux sont très lumineux, avec une belle vue sur l'extérieur. Ils sont plus spacieux et agréables pour travailler. »

Rabia AKDAG

Collaboratrice à l'Atelier Microtechnique

Pour les ateliers du Secteur industrie (Mécanique, Menuiserie, Serrurerie), cette nouvelle configuration se traduit par un parc machines renouvelé, des flux logistiques rationalisés et une production mieux synchronisée, renforçant l'agilité des équipes.

« Le nouvel atelier offre beaucoup plus d'espace pour circuler entre les machines, ce qui facilite le travail au quotidien et améliore l'ergonomie. »

Blaise VERDON

Collaborateur à l'Atelier Mécanique

Enfin, l'Atelier EcoLogistic et recyclage ne s'est pas seulement modernisé : il s'inscrit désormais dans un écosystème d'entreprises innovantes à Plan-les-Ouates, propice au développement de pratiques durables.

Au fil des mois, les équipes se sont appropriées les espaces, avec enthousiasme et engagement. Cette dynamique collective, bien réelle sur le terrain, traduit la capacité des EPI à innover et à évoluer pour répondre aux besoins des personnes accompagnées, en proposant des parcours professionnels porteurs de sens et connectés au monde du travail.



Un lieu catalyseur de nouvelles collaborations

Les ateliers des EPI évoluent désormais dans un lieu partagé avec d'autres entreprises et centres de formation. Cette proximité favorise les échanges, l'ouverture et l'intégration dans un environnement professionnel dynamique.

«Nous partageons les lieux avec d'autres entités et croisons au quotidien des personnes issues d'autres milieux. C'est une belle opportunité, pour moi comme pour les EPI.»

Blaise VERDON

Collaborateur à l'Atelier Mécanique



2025

Thelia, un nouvel élan pour l'insertion professionnelle

En 2025, l'ancien Service réadaptation et réinsertion des EPI est devenu Thelia, un nom qui évoque la volonté, l'élan, le désir d'avancer. Un changement de nom et une transformation pensés pour faire évoluer le service, renforcer sa mission et recentrer chaque action sur ce qui compte vraiment : les personnes accompagnées.

Un environnement moderne, une nouvelle organisation

Quand on arrive dans les locaux de Thelia, au cœur du Campus SPARK à Plan-les-Duates, on ressent immédiatement une dynamique nouvelle. Les espaces sont ouverts, les équipes en mouvement, les échanges spontanés. Et surtout : les parcours s'y construisent, pas à pas, avec une énergie renouvelée. Grâce à une connaissance fine des réalités du terrain et de l'économie genevoise, Thelia accompagne chaque année plus de 1'200 personnes vers une intégration durable dans le monde du travail.

Situé désormais sur un site unique, Thelia regroupe ses activités dans un environnement moderne et stimulant. Ce nouveau cadre a été pensé pour encourager l'évolution et l'autonomie de chacune et chacun des participant-es.

Thelia s'appuie sur un réseau d'entreprises et un dispositif complet – évaluation, orientation, formation, stages professionnels – articulé autour des besoins, envies et compétences de chaque personne.

La nouvelle organisation par pôles – Assurance-invalidité (AI) et Office cantonal de l'emploi/Hospice général – permet de fluidifier les parcours, tout en favorisant les échanges entre équipes Thelia et partenaires.



Des résultats concrets

Ici, chaque parcours est unique. On écoute, on observe, on ajuste, on teste sur le terrain, on recommence. Et surtout : on accompagne au plus près, avec respect et bienveillance. Les prestations sont sur mesure et coconstruites avec chaque personne.

L'approche de Thelia intègre les dimensions personnelles, sociales et environnementales, afin de révéler et valoriser les ressources propres à chacune et à chacun. L'accent est mis sur le pouvoir d'agir, la progression par étape et la (re)découverte de ses compétences.

«J'ai changé de projet professionnel. Chez Thelia, je me sens écoutée et soutenue. Les référents et référents nous donnent des conseils concrets, on peut discuter avec eux facilement. Avec toutes les activités, j'ai appris des choses sur moi et je sais maintenant que je suis capable. Je suis plus positive.»

Erica PEREIRA LOPES
Participante aux programmes Thelia



«Mon projet avance petit à petit. Les locaux de Thelia sont modernes, l'ambiance est agréable et les échanges avec les autres participantes et participants sont enrichissants.»

Damian BULLON
Participant aux programmes Thelia

«C'est un plaisir de collaborer avec Thelia dans le cadre des stages professionnels qui remettent en confiance les stagiaires. Elles-Ils ont gravi chaque étape, de l'immersion à la professionnalisation dans notre métier, et sont devenus des employés fixes dans notre entreprise.»

Paul CHARMILLOT
Fondateur et PDG Magic Tomato

2025

Une identité tournée vers l'avenir

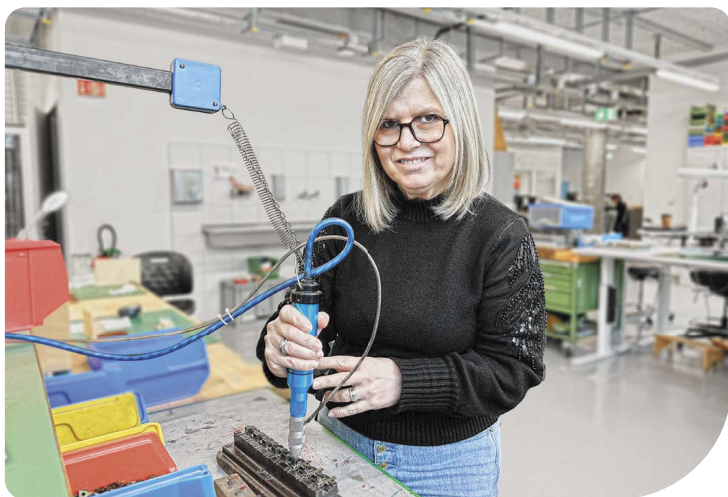
Le choix du nom «Thelia», dérivé du grec thelo, «vouloir», «désirer», incarne cette dynamique ascendante vers l'épanouissement. La nouvelle identité visuelle, à la fois moderne et positive, symbolise cette transformation en profondeur.

Thelia

Thelia marque une étape-clé dans l'action des EPI en faveur de l'insertion professionnelle et sociale. En repensant son organisation, ses pratiques et son identité, Thelia permet à chaque personne de redécouvrir ses compétences, de gagner en autonomie et de construire un projet réaliste et durable. Un service qui crée des opportunités, qui ouvre des portes et qui donne l'élan nécessaire pour une intégration durable sur le marché du travail.



2025



2025

«Au-Delà de la Norme – ADN» : une dynamique participative qui transforme l'inclusion aux EPI

Initié au printemps 2024, le projet «Au-Delà de la Norme – ADN» s'inscrit pleinement dans la mission des EPI : promouvoir l'égalité, favoriser la participation sociale et reconnaître la diversité comme une richesse.

Un projet né pour faire de la diversité une force

Porté par une démarche collective, le projet mobilise bénéficiaires, membres du personnel et partenaires extérieurs autour d'un objectif commun : contribuer à une société plus inclusive, où chaque personne trouve pleinement sa place.

Le nom du projet a été choisi lors d'un atelier participatif réunissant bénéficiaires, professionnelles et professionnels. Il symbolise l'identité des EPI, fondée sur la pluralité, l'ouverture et la transformation.

«J'étais curieux de participer au projet. Son nom a tout de suite suscité mon intérêt» témoigne Gabriel, bénéficiaire participant au projet. Le processus de réflexion autour du nom a constitué un moment fort de cocréation. *«Le débat pour trouver le nom ADN a été très vif et intéressant»*, souligne-t-il.

Trois axes pour renforcer la participation sociale

ADN se construit autour de trois orientations complémentaires qui structurent la dynamique autour du projet :

1. Favoriser l'implication des bénéficiaires et faire entendre leur voix

Développer une méthodologie collaborative, soutenue par la Haute école de travail social (HETS), pour promouvoir la participation active des bénéficiaires, au sein des EPI et au-delà.

2. Mener une réflexion

Explorer les questions de discrimination et d'égalité, autour de la participation, du handicap, de l'autodétermination et du genre.

3. Participer pleinement à ces questions de société

Renforcer les liens entre les EPI et la société pour faciliter la participation citoyenne des bénéficiaires et leur inclusion dans des associations engagées contre les discriminations et en faveur des causes qui leur tiennent à cœur.

«Ce que j'ai le plus apprécié, ce sont les débats. À chaque atelier, tout est discuté et chacun a son mot à dire. Je me suis senti considéré, mes idées et mes remarques comptent vraiment», explique Gabriel, bénéficiaire participant au projet.



Un mouvement qui continue de grandir

ADN évolue avec celles et ceux qui y participent, les ambassadeurices ADN. En donnant aux bénéficiaires la possibilité de s'exprimer, de coconstruire et d'agir sur les pratiques, le projet contribue à transformer durablement les EPI. « *En tant que bénéficiaires, nous sommes au cœur des EPI. Participer permet d'être entendu et de faire avancer les choses* », explique Gabriel. ADN incarne la vision d'une institution ouverte, participative et connectée aux enjeux de société.

Plusieurs propositions d'actions ont été formulées par les ambassadeurices du projet. Elles ont été validées par la direction générale des EPI et seront concrétisées et planifiées sur plusieurs années. Ces actions nourriront les prochaines étapes du projet dès 2026.

2025

2025: une année d'actions, de rencontres



Janvier à juin

Ateliers participatifs

Ces ateliers ont rassemblé des bénéficiaires et des membres du personnel autour des thèmes suivants: la participation, l'autodétermination, les limites, la ville et nous. Des temps d'échanges riches qui ont fait émerger des actions concrètes à mettre en œuvre aux EPI, dès 2026.

«Les ateliers m'ont aidé à mieux comprendre et à mieux parler de sujets comme le handicap, l'égalité ou les discriminations, y compris en dehors des EPI», souligne Gabriel, bénéficiaire participant au projet.



Juin

Bastions de l'égalité

Les EPI ont participé à l'événement «Bastions de l'égalité», organisé en marge de la Grève féministe du 14 juin. Sur un stand partagé avec des institutions telles que les HUG, l'Université de Genève ou le Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV), l'équipe en charge du projet ADN ainsi que des bénéficiaires participants, nommés ambassadeurices du projet ADN, ont présenté et partagé avec le public:

- des vidéos de témoignages autour de l'égalité
- des courts-métrages sur le handicap et l'inclusion
- des supports d'information sur les prestations et les projets des EPI.

Cette présence a permis de mieux faire connaître les engagements des EPI et de créer de nouveaux liens avec des associations actives sur les questions de genre et d'inclusion.

et de cocréations

Août



Une vidéobox pour recueillir et valoriser les témoignages

En août 2025, à l'occasion de la fête des EPI, l'équipe ADN a inauguré une vidéobox conçue entièrement par les ateliers Menuiserie, Artisanat et Arts graphiques. Cet outil permet de recueillir des témoignages autour de thèmes tels que l'égalité, l'inclusion ou le vivre-ensemble. La vidéobox sera déployée lors d'événements pour faire émerger les besoins, ressentis et propositions des personnes concernées et partager des témoignages.

Décembre



Campagne nationale des 16 jours contre la violence basée sur le genre

Dans le cadre de cette campagne consacrée en 2025 au thème *Violence de genre et situation de handicap*, les EPI ont été organisateurs et partenaires de l'atelier «Au-delà des normes», animé par le collectif Les Dévalideuses et le Réseau Transition Suisse romande. Cet atelier qui a eu lieu le 12 décembre a permis d'aborder les violences, les normes sociales et les moyens d'agir pour construire des environnements plus sûrs et respectueux.

Cette participation s'inscrit pleinement dans les valeurs d'ADN et renforce la place des EPI dans les initiatives cantonales visant à lutter contre les discriminations.

2025

Former, progresser ensemble : l'engagement des EPI pour des compétences renforcées

Aux EPI, la formation n'est pas un simple outil : c'est un investissement stratégique au service de la qualité de l'accompagnement. Les EPI placent la formation des équipes accompagnantes au cœur de leurs priorités. Grâce à des offres collectives, ciblées et adaptées aux réalités du terrain, l'institution soutient une montée en compétences continue, concrète et utile pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs.

La formation sur-mesure : au cœur des formations collectives

Aux EPI, la formation collective ne se conçoit jamais comme un format standardisé. Elle s'enracine dans une conviction forte : le sur-mesure constitue le fondement même de notre approche pédagogique. Cette exigence découle directement des métiers d'accompagnement socio-éducatifs et socioprofessionnels, exercés dans des contextes profondément singuliers.

Chaque résidence, chaque atelier, chaque dispositif d'insertion constitue un écosystème spécifique, marqué par des publics aux profils, aux rythmes et aux besoins très divers. Les troubles du développement intellectuel ou psychique, les parcours de vie et les enjeux d'autonomie transforment radicalement les situations de travail et d'accompagnement. Former collectivement, dans ce contexte, suppose de partir du réel et non d'un référentiel abstrait.

«Toute formation aux EPI repose sur une analyse fine des besoins, élaborée à partir du terrain : observations, échanges avec les équipes, compréhension des contraintes organisationnelles et des interactions avec les personnes accompagnées. Cette analyse conditionne le choix des contenus, des méthodes pédagogiques et des modalités d'animation.»

Nathalie VAN AMERONGEN
Cheffe du Secteur formation

La recherche de formatrices et formateurs s'inscrit dans la même logique d'exigence. Les EPI mobilisent des expertises en Suisse et à l'international, capables d'articuler pratiques professionnelles, connaissances scientifiques actualisées et compréhension des réalités institutionnelles. Les avancées en neurosciences, en psychologie, en pédagogie inclusive ou en accompagnement spécialisé nourrissent en permanence l'évolution des formations proposées.

Enfin, la posture professionnelle occupe une place centrale. Au-delà des savoirs et des techniques, les formations visent le développement d'une posture ajustée, réflexive et éthique. Le savoir-faire ne suffit pas. Savoir être, savoir se positionner et savoir s'adapter constituent des leviers essentiels de la qualité de l'accompagnement.



Des formations-actions au plus près des besoins du terrain

En 2025, plusieurs formations ont été développées, notamment sur le site de Thônex.

La formation dédiée à la communication avec les personnes avec TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme) en constitue un exemple marquant. Conçue pour fournir des outils directement applicables au quotidien, elle a permis aux équipes d'approfondir leur compréhension des besoins spécifiques des personnes concernées et de renforcer leurs pratiques professionnelles.

Cette formation, coconstruite avec l'appui de Sofia Antunes, personne-ressource en accompagnement de personnes avec trouble du spectre de l'autisme et/ou trouble du développement intellectuel, illustre la richesse du travail collaboratif mené au sein des EPI: une expérience partagée, des savoirs consolidés et une volonté commune d'amélioration continue.

«Ce que nous transmettons en formation n'a de valeur que lorsque cela trouve un écho dans le quotidien des équipes. Mon rôle est de leur offrir des outils qui deviennent réellement utiles sur le terrain. Ce modèle de formation-action, nouveau aux EPI, a d'abord surpris les équipes, avant d'être progressivement apprécié pour sa proximité avec la réalité du terrain.»

Sofia ANTUNES

Personne-ressource en accompagnement de personnes avec trouble du spectre de l'autisme et/ou trouble du développement intellectuel

TEACCH: une formation internationale au service de l'autisme

Les EPI ont récemment accueilli une session de formation TEACCH (Treatment and Education of Autistic and related Communication handicapped Children), un programme reconnu sur le plan international dans l'accompagnement des personnes avec autisme.

Cette collaboration inédite témoigne de l'ouverture de l'institution à des méthodes innovantes, reconnues mondialement, et de sa volonté d'offrir aux équipes des approches structurées et de qualité.

Un engagement durable au service de l'accompagnement de demain

À travers le développement de formations collectives sur mesure, l'appui sur les personnes-ressources internes et l'ouverture à des partenariats de portée internationale, les EPI affirment leur vision à long terme de la formation. Cet engagement vise à renforcer durablement les compétences professionnelles des équipes tout en garantissant un accompagnement toujours plus pertinent, respectueux et individualisé pour les personnes concernées. Former ensemble, c'est créer une culture commune, partager des pratiques et progresser collectivement. C'est dans cette dynamique que les EPI construisent, jour après jour, l'accompagnement de demain.

2025

L'inclusion en action : la participation sociale au cœur de l'engagement des EPI

L'inclusion prend tout son sens lorsque chaque personne peut faire des choix, faire entendre sa voix et participer activement à la vie sociale. Dans cette perspective, les EPI développent des actions concrètes qui placent la participation sociale des bénéficiaires au cœur de leur accompagnement. Les trois initiatives présentées ici illustrent concrètement cette démarche inclusive. Elles ont un point commun essentiel : donner la parole aux personnes concernées et valoriser pleinement leur expertise et leur vécu.

Un tournoi de pétanque pour se rencontrer et vivre une expérience collective

En octobre 2025, un tournoi de pétanque a réuni des passionnés et passionnées de pétanque au Boulodrome de la Fontenette, mis à disposition des EPI par la ville de Carouge.

Plus qu'une compétition, ce tournoi a offert un espace propice aux rencontres entre bénéficiaires, permettant à chacune et chacun de s'impliquer librement et de partager un moment de convivialité collectif.



Alexandre ROSSIER, résident, témoigne de son expérience

Qu'est-ce qui vous a donné envie de participer à ce tournoi ? Qu'est-ce qui vous intéresse dans cette activité ?

« Je pratique souvent la pétanque et je participe à quelques tournois chaque année. Ce qui m'intéresse dans cette activité, c'est la convivialité, la stratégie, l'esprit d'équipe et les rencontres. »

Comment s'est passé ce tournoi pour vous ? Qu'est-ce qui vous a marqué ?

« Le tournoi s'est très bien passé, j'ai passé une super journée et j'ai fini troisième. »

Qu'est-ce que ce tournoi vous a apporté ? Qu'est-ce que vous avez le plus aimé ?

« Le tournoi m'a apporté de nouvelles connaissances pour pratiquer la pétanque plus souvent. J'ai particulièrement aimé l'ambiance, l'esprit de compétition et l'organisation super géniale. »

Avez-vous un souvenir ou une anecdote à partager comme un moment drôle, touchant ou important pour vous ?

« Les souvenirs de la dernière partie qui s'est jouée jusqu'au dernier point avec beaucoup d'adrénaline et de finir, au final, troisième. La journée en général m'a apporté énormément de plaisir. »

Des menus « plaisir » construits avec les bénéficiaires

Des bénéficiaires et des membres du Service restauration ont participé à des ateliers collaboratifs, en juin et en octobre 2025, pour repenser les menus des résidences.

Ces échanges ont permis aux personnes concernées de partager leurs préférences et leurs idées et de comprendre les contraintes nutritionnelles et techniques du Service restauration.

Depuis septembre 2025, des menus « plaisir », identifiables par un pictogramme distinctif, sont proposés régulièrement dans les résidences. Ces ateliers collaboratifs seront reconduits régulièrement.

Floriane SIMON, résidente, revient sur son expérience

Qu'est-ce qui vous a donné envie de participer à ces ateliers? Qu'est-ce qui vous intéressait dans cette activité?

« J'étais intéressée à améliorer la qualité des repas que l'on mange aux EPL. »

Comment se sont passés ces ateliers pour vous? Qu'est-ce qui vous a marqué?

« Ces ateliers se sont bien passés et j'ai eu beaucoup de plaisir à y participer. J'ai beaucoup apprécié le repas organisé avec l'ensemble des participants et l'équipe de cuisine. »

Qu'est-ce que ces ateliers vous ont apporté? Qu'est-ce que vous avez le plus aimé?

« J'espère que la variété des repas va changer et que mes propositions auront été entendues. J'aimerais manger plus souvent des plats à base de pâtes, de frites et de riz. »

Avez-vous un souvenir ou une anecdote à partager comme un moment drôle, touchant ou important pour vous?

« J'ai bien aimé les moments passés avec ce groupe de travail. »



2025

Des bénéficiaires engagés pour un tourisme accessible

En juillet 2025, des bénéficiaires ont participé à une visite guidée du quartier historique du Bourg-de-Four. Menée en partenariat avec Genève Tourisme, elle avait pour objectif d'évaluer concrètement l'accessibilité d'un parcours touristique emblématique de la ville.

Cette expérience a permis d'identifier les nombreux freins à l'accessibilité et de proposer des pistes d'amélioration. Cette démarche met en valeur l'expertise des bénéficiaires et contribue à l'amélioration de l'accessibilité touristique à Genève.

Perrine LAPOUILLE, résidente, raconte sa visite

Qu'est-ce qui vous a donné envie de participer à cette visite? Qu'est-ce qui vous intéressait dans cette activité?

« Pour qu'on puisse voir l'accessibilité et que je puisse retourner là-bas après un long moment sans y avoir été. »

Comment s'est passée la visite pour vous? Qu'est-ce qui vous a marqué?

« La visite s'est bien passée hormis le fait que nous avons dû faire des détours, car nous n'avions pas accès avec nos fauteuils. »

Qu'est-ce que cette visite vous a apporté? Qu'est-ce que vous avez le plus aimé?

« Ça m'a rappelé des souvenirs, car ça faisait longtemps que je n'y avais pas été. »

Avez-vous un souvenir ou une anecdote à partager comme un moment drôle, touchant ou important pour vous?

« Ça m'a permis de me remémorer des moments passés là-bas. »





2025

L'apprentissage aux EPI, 100% de réussite!

Former la relève, transmettre des valeurs et ouvrir des perspectives d'avenir : aux EPI, l'apprentissage est bien plus qu'une formation. Porté par l'engagement des équipes et la motivation des apprentis-es, il s'inscrit dans une dynamique collective exemplaire, offrant des parcours variés, un accompagnement de qualité et des résultats remarquables.

Un engagement fort pour la relève

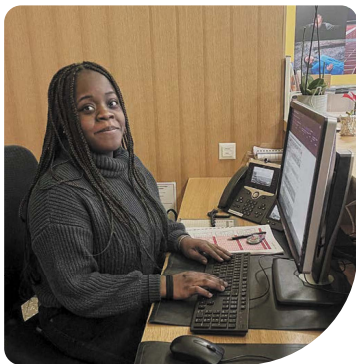
Depuis de nombreuses années, les EPI placent la formation professionnelle initiale au cœur de leur mission. Former les professionnelles et professionnels de demain, c'est transmettre un savoir-faire, des valeurs humaines et un engagement fort envers l'inclusion.

Cet investissement porte ses fruits avec un taux de réussite aux examens de 100% ces dernières années. Un résultat qui témoigne non seulement de la qualité de l'accompagnement dont bénéficie nos apprenties et apprentis, de l'engagement de nos formatrices et formateurs mais aussi de l'investissement des jeunes en apprentissage.

Des filières riches et variées

Les EPI offrent plusieurs filières d'apprentissage, tant au niveau des métiers des soins et de l'accompagnement : assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC), assistant-e socio-éducatif-ive (ASE), que des métiers du tertiaire et du technique : employé-e de commerce, cuisinier-ère, horticulteur-trice, opérateur-trice en horlogerie, horloger-ère de production, agent-e de propreté et agent-e d'exploitation.

De plus, nos apprenties et apprentis ont la possibilité d'approfondir leurs connaissances au sein de différentes résidences, restaurants ou ateliers découvrant ainsi des environnements variés et développant une vision globale des métiers.



«J'ai constaté une évolution significative au cours de mon apprentissage. Au début de ma formation, j'étais incapable de passer un appel à la réception, ni même d'accueillir une personne. L'idée d'être à la réception me provoquait un stress intense. Après plusieurs mois, grâce à un accompagnement adapté et à ma volonté de progresser, j'ai réussi à surmonter cette difficulté. Aujourd'hui, je peux travailler à la réception sans difficulté, et cette activité est même devenue ma tâche préférée.»

Zéwéria OURO-TAGBA

Apprentie d'employée de commerce AFP,
à la Réception et back-office de la route de Chêne aux EPI

Des formatrices et formateurs engagés et soutenus

La réussite des apprenties et apprentis repose sur l'engagement de formatrices et formateurs expérimentés. Au-delà de leur expertise métier et de leur formation de formateur-trice d'apprenti-es, l'ensemble de l'équipe dispose d'une formation complémentaire en travail social et/ou en pratique socioprofessionnelle. Cette double compétence constitue un atout majeur pour offrir un accompagnement à la fois exigeant sur le plan professionnel et adapté aux besoins de chacune et chacun. Cela renforce également l'autonomie et la confiance en soi. En collaboration étroite avec les écoles de formation professionnelle, cet accompagnement assure un bon lien entre la théorie et la pratique, tout en valorisant le travail des équipes formatrices.

« Voir des jeunes grandir, prendre confiance et trouver leur voie est l'une des plus belles richesses de l'apprentissage aux EPI. Chaque jour, nos équipes s'engagent avec passion pour offrir un accompagnement de qualité, exigeant et bienveillant, au plus près des réalités du terrain. La réussite de nos apprenti-es, leur motivation et leur enthousiasme témoignent de la force de cette dynamique collective. Aux EPI, l'apprentissage est une aventure humaine porteuse de sens, qui ouvre des perspectives d'avenir et construit, ensemble, les compétences de demain. »

Sandrine VANNUCCI

Chargée de formation au Secteur formation

Les EPI au cœur des événements de la formation et de l'orientation

La participation des EPI à la *Cité des métiers – l'expo* (Genève) et au Forum HES-SO (Lausanne) en 2025 a renforcé notre visibilité auprès des jeunes, des adultes, des familles et des partenaires. Ces événements ont mis en valeur la diversité des métiers proposés aux EPI – des métiers de l'accompagnement à la personne aux activités de services et de production – et ont permis de promouvoir l'apprentissage comme une voie d'excellence, porteuse de sens et d'avenir, tout en renforçant les liens avec les milieux de la formation professionnelle et académique.

L'apprentissage aux EPI est un levier central de transmission des savoir-faire et de qualification. Il s'inscrit dans un environnement de travail réel – ateliers, services et prestations – où les apprenti-es acquièrent des compétences techniques tout en bénéficiant d'un accompagnement socioprofessionnel de proximité. Cette combinaison entre exigences métier et soutien individualisé contribue à sécuriser les parcours, prévenir les ruptures et renforcer progressivement l'autonomie.

2025

Les personnes-ressources en santé : un levier essentiel de la qualité de l'accompagnement

Face à l'évolution des besoins de santé des personnes accompagnées et notamment au vieillissement des personnes en situation de handicap, les EPI ont renforcé le dispositif des personnes-ressources en santé. Ce rôle, à l'interface entre accompagnement socio-éducatif et soins, constitue aujourd'hui un pilier de la qualité, de la sécurité et de la cohérence des pratiques institutionnelles.

Un rôle transversal au plus près du terrain

Les personnes-ressources en santé interviennent comme partenaires et facilitatrices auprès des équipes accompagnantes. Leur action s'inscrit dans une logique transversale, en lien étroit avec les bénéficiaires, les cadres de proximité et de nombreux partenaires externes : médecins, pharmacies, familles, HUG et prestataires de soins.

Sollicitées principalement sur demande, elles accompagnent les équipes face aux situations liées à la santé, sans toutefois se substituer à elles. Leur mission consiste à apporter un cadre clair, une expertise et des outils adaptés, en tenant compte à la fois des réalités du terrain et du cadre légal.

« Notre rôle n'est pas de faire "à la place des équipes", mais bien de les soutenir et de les outiller. Nous intervenons comme partenaires, pour structurer les pratiques, clarifier le cadre et trouver ensemble des solutions adaptées aux situations rencontrées. »

Amélie QUÉNIART et Susanne ROUX-STUBER
Personnes-ressources en santé

« Les besoins en matière de santé des bénéficiaires évoluent et se complexifient. Il était essentiel de renforcer un dispositif capable de soutenir les équipes, de clarifier ce qui peut être réalisé dans le cadre de la délégation des actes de soins et d'orienter, lorsque nécessaire, vers des appuis externes. »

Valérie BRAVO
Directrice des Services socio-éducatifs

Sécuriser les pratiques dans un contexte toujours plus complexe

Une part importante de l'activité des personnes-ressources en santé repose sur la structuration des pratiques liées aux soins, notamment autour de la gestion des traitements médicamenteux. Cela se traduit par l'élaboration et la diffusion de procédures institutionnelles, la création de documents de référence, le contrôle des pharmacies et des lieux de distribution des médicaments, ainsi que l'animation de la formation « Administration des médicaments sous délégation », sous la supervision de l'OrTra santé-social Genève et de la Haute école de santé de Genève (HEdS).

Ces interventions contribuent à sécuriser les pratiques, à soutenir les équipes dans des situations parfois complexes et à renforcer la sérénité professionnelle, au bénéfice direct des personnes accompagnées.

Anticiper le vieillissement et renforcer la qualité institutionnelle

Le vieillissement des personnes accompagnées entraîne une augmentation et une complexification des besoins de santé. Dans ce contexte, les personnes-ressources en santé jouent un rôle central dans l'accompagnement des situations chroniques, la coordination avec les partenaires de soins et l'adaptation continue des pratiques.

Elles participent notamment à l'élaboration d'un concept d'accompagnement palliatif aux EPI, ainsi qu'à plusieurs projets menés avec la HEdS, l'association Palliative Genève et d'autres partenaires cantonaux. Ces travaux rappellent l'importance de conjuguer exigences de soins, cadre légal et qualité de vie, dans le respect des valeurs, des choix et des préférences des personnes accompagnées.

2025

L'art du savon se réinvente chez Epsetera

En 2025, l'Atelier Savonnerie Epsetera a engagé une refonte ambitieuse de son offre de savons, afin de répondre aux attentes actuelles. Porté par une démarche qui associe développement durable et montée en compétences des bénéficiaires et des équipes, ce projet met en lumière la capacité des EPI à évoluer, en conjuguant qualité, sens et savoir-faire. Piloté par le Secteur commercial et mené conjointement par plusieurs ateliers, ce projet incarne pleinement la dynamique collective, innovante et inclusive des EPI.

Une nouvelle offre qui rencontre son public

Déjà reconnues pour leur qualité artisanale et leur forte dimension sociale, les gammes de savons produits aux EPI ont été repensées afin de répondre aux nouvelles attentes des clients tout en garantissant le maintien de leur fabrication au sein de l'Atelier Savonnerie. *« Il est rapidement apparu que le marché avait fortement changé: les attentes des clients se sont affinées, tant en matière de formes, de parfums que de packaging »*, rapporte Catherine Moroni, cheffe du Secteur commercial.

Lancées en novembre 2025, les nouvelles gammes de savons se déclinent en quatre univers: *Rituel, Mon Trésor, Bain des Déeses et Le Gentleman*. Leur conception, leur identité et leur positionnement ont été pensés afin de construire une offre en phase avec les attentes du marché de la savonnerie artisanale et les nouveaux codes du bien-être.

Le choix des ingrédients, des parfums et des textures a fait l'objet d'un travail approfondi. *« Il a nécessité beaucoup de réflexion et de recherches. Une attention particulière a été portée à la qualité, à la durabilité et à la cohérence globale du produit »*, explique Julie Daunois, maîtresse d'atelier à la boutique Epsetera Grand-Pré.

Le conditionnement des savons a été pensé comme un élément à part entière du produit. *« Nous avons fait le choix de supprimer le plastique et de mettre en valeur les savons à travers des boîtes et des emballages conçus et fabriqués en interne »*, ajoute-t-elle.

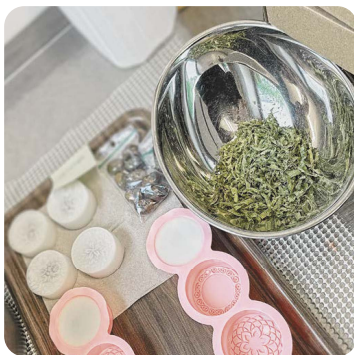
Dès leur mise en rayon, les nouveaux savons ont suscité un accueil très positif, source de fierté et de motivation pour l'ensemble des équipes impliquées. *« Beaucoup soulignent la qualité des produits et se disent très heureux de voir des articles d'un tel niveau fabriqués au sein de nos ateliers, mettant en valeur le savoir-faire et l'engagement de nos bénéficiaires »*, se réjouit Catherine Moroni.



Un atelier en pleine évolution, au service de l'inclusion

La création des nouvelles gammes s'est accompagnée d'une restructuration de l'Atelier Savonnerie. Sa gestion a été confiée à Julie Daunois, maîtresse d'atelier. Désireuse de produire dans les meilleures conditions, elle a suivi une formation auprès d'un maître savonnier. Elle témoigne: *«Je ne connaissais rien au savon, mais j'ai appris, expérimenté et découvert un réel plaisir à créer, innover et trouver le bon équilibre entre les matières. La formation m'a permis d'acquérir de nouvelles techniques de fabrication et de professionnaliser les outils et les méthodes de production. L'atelier a beaucoup évolué ces derniers mois. Nous avons revu les méthodes de travail, structuré les processus et renforcé le suivi qualité, tout en conservant l'authenticité du geste savonnier. Aujourd'hui, ce que j'apprécie le plus, c'est de pouvoir allier rigueur, créativité et expertise technique au service d'une savonnerie moderne et structurée.»*

Cette montée en compétences est intervenue à un moment clé. Elle s'est inscrite pleinement dans les réflexions autour de la création des nouvelles gammes et de la restructuration de l'activité selon des méthodes rigoureuses, couvrant l'ensemble du processus de fabrication, de la formulation au contrôle qualité.



2025

Les bénéficiaires au cœur du projet

La restructuration de l'atelier et des processus de fabrication a été accueillie très favorablement par les collaboratrices et collaborateurs de l'atelier, pleinement impliqués dans cette évolution.

Elles et ils témoignent:

«J'aime travailler le savon moulé. Je suis à l'aise avec les gestes et je vois le résultat de mon travail. L'ambiance est bonne et je me sens encouragée et valorisée.»

Jasmine C.

«Avec les nouvelles procédures, le travail est plus clair. Je sais quoi faire et ça me rassure. La maîtresse d'atelier est à l'écoute et nous aide quand on en a besoin. Il y a une bonne ambiance.»

Véronica G.

«J'ai appris à utiliser la machine et j'ai gagné en confiance. Le travail est mieux organisé et on se sent respecté.»

Victoria L.

«On travaille en équipe et chacun a sa place. Le travail a évolué et je me sens fière de participer à la fabrication des savons.»

Maria C.

«Je travaille aux savons. On m'explique bien. Tout se passe bien. Je suis content de venir travailler.»

Julien B.

Ces témoignages illustrent concrètement l'impact positif du projet sur le quotidien des bénéficiaires, tant en termes d'apprentissage que de valorisation et de reconnaissance.

Une collaboration transversale exemplaire

Le renouvellement des collections de savons s'appuie sur une collaboration étroite entre plusieurs ateliers, coordonnée par Cléo Bise, agente commerciale: l'Atelier Savonnerie pour la production des savons, l'Atelier Arts graphiques pour la conception graphique – réalisée par Triana Mercado Gutierrez, collaboratrice de l'atelier, avec le concours d'un collaborateur du Secteur commercial – et l'Atelier Cartonage pour la fabrication des emballages. Ce projet illustre la richesse d'une collaboration étroite et engagée.

Triana Mercado Gutierrez, collaboratrice à l'Atelier Arts graphiques, répond à nos questions:

Quelles ont été vos sources d'inspiration pour la création des packagings?

«Les sources d'inspiration proviennent en grande majorité de la nature: les fleurs, les plantes, les animaux, la lune et d'autres éléments naturels. J'ai souhaité représenter ces éléments de manière plus romantique et sensible, en créant un lien entre les visuels, le nom de chaque savon et ses fragrances. Ce sont justement ces parfums qui ont été le point de départ de l'inspiration et qui ont guidé le choix des éléments graphiques.»

L'objectif était que les visuels puissent transmettre visuellement ce que le client allait ensuite ressentir par l'odorat. Chaque packaging a donc été pensé comme une première expérience sensorielle, annonçant les sensations et les émotions procurées par le savon. Mon inspiration vient à la fois des éléments du quotidien et des expériences personnelles, mais aussi d'un travail de recherche autour des tendances graphiques dans l'univers des savons. Toutefois, il était important pour moi d'y apporter une touche personnelle, car chaque designer possède sa propre sensibilité et son propre style.»

À travers ces visuels, l'idée principale était de créer des packagings attractifs pour le client, tout en restant fidèle au produit qu'ils contiennent, afin que l'extérieur reflète pleinement l'univers et l'expérience proposés à l'intérieur.»

Qui a sélectionné les designs retenus ?

« La sélection des designs retenus a été le résultat d'un travail collaboratif mené tout au long du projet avec le Secteur commercial.

Le processus s'est déroulé en plusieurs étapes : après une phase de réflexion et de recherche, j'ai proposé différentes pistes créatives et des premières propositions visuelles. Celles-ci ont ensuite été ajustées et affinées en fonction des remarques, des observations et des suggestions formulées lors des échanges. Plusieurs pistes ont été explorées avant d'aboutir au choix final, ce qui a permis de comparer différentes directions graphiques et de sélectionner celle qui correspondait le mieux aux attentes du projet.

J'ai bien entendu participé activement aux discussions autour des choix, en proposant des idées, en argumentant certaines orientations graphiques et en adaptant les visuels jusqu'à leur validation finale par le Secteur commercial. »

Comment s'est déroulée la collaboration avec le Secteur commercial ?

« La collaboration s'est déroulée de manière constante, active et fluide tout au long du projet. Les échanges étaient réguliers et toujours orientés vers l'amélioration des propositions, dans le but d'obtenir le meilleur résultat possible. Nous avons mis en place des réunions fréquentes afin d'avancer de manière concertée, d'échanger des idées et de faire le point sur l'évolution du projet.

Cette collaboration m'a apporté un réel soutien, un accompagnement continu, ainsi que des idées et des points de vue différents, ce qui a été très enrichissant sur le plan créatif et humain. Elle m'a également permis de vivre une expérience de travail en équipe très positive.

Bien entendu, des ajustements ont été réalisés en cours de route, toujours dans une logique constructive et avec l'objectif commun d'aboutir au résultat souhaité. »

Que reprenez-vous de cette expérience de création ?

« Elle a été très enrichissante à plusieurs niveaux. C'était un projet qui me tenait particulièrement à cœur, d'autant plus que j'ai pu voir chacune de mes idées prendre forme tout au long du processus. Sur le plan professionnel, cette expérience m'a permis de gagner en compétences et en assurance dans le domaine du design graphique, en travaillant sur un projet de sa conception jusqu'à sa finalisation.

Ce qui m'a le plus marquée, c'est le sentiment que mon travail était apprécié et valorisé. Les retours positifs et les compliments reçus sur mes créations ont renforcé ma confiance en moi sur le plan professionnel. Ainsi, cette expérience a été à la fois très enrichissante humainement et très formatrice professionnellement.

Enfin, ce qui m'a rendu particulièrement fière dans ce projet, c'est de voir les designs finalisés, imprimés et installés sur les étagères, prêts à être proposés à la vente, et de constater la contribution concrète que j'ai apportée pour que cela devienne réalité. »



Triana MERCADO GUTIERREZ, collaboratrice à l'Atelier Arts graphiques

2025

D'autres ateliers ont progressivement rejoint le projet avec de nouveaux produits, contribuant à l'élargissement de la gamme, tels que des porte-savons en céramique et des boîtes de voyage personnalisées.

Un projet porteur de sens et d'avenir

Ce projet démontre concrètement comment une activité artisanale peut allier qualité, inclusion et développement des compétences, au bénéfice de l'ensemble des actrices et acteurs impliqués. Il constitue une base solide pour poursuivre le développement de la savonnerie Epsetera et ouvrir de nouvelles perspectives, toujours dans une logique de collaboration, de professionnalisation et d'inclusion.





Rituel

Savon précieux, instant délicat

Chiffres-clés

2025 en chiffres

1'546membres du personnel
dont **469** collaborateur-trices
en emploi adapté**2'144**personnes
accompagnées aux EPI**36**

apprenți-es

100%de réussite
aux examens CFC et AFP
en contrats d'apprentissage**83**nouvelles
admissions**94%**

d'occupation

des places
d'hébergement**100**

personnes

suivies en
accompagnement
à domicile**125**

places

en centres
de jour**25**

places

en appartements EPI
avec accompagnement**407**

places

d'hébergement

100%

d'occupation

des places en
centres de jour

3**ateliers
intégrés**
dans le marché
ordinaire**359'803**
repas produitsannuellement par
le Service restauration
(74,45 % destinés à l'interne)**40****métiers**
pratiqués dans
les ateliers**2****boutiques**
de vente d'artisanat**386****places**
en emploi adapté
en atelier**26****ateliers**
de production**6****restaurants**
et **1** Service
traiteur**88 %****d'occupation**
des ateliers**12****places**
en emploi adapté
intégrées dans
le marché ordinaire**1'203****personnes**
accueillies au Service
d'insertion professionnelle
Thelia**84%****des participant-es**
aux programmes Thelia ont
bénéficié d'un stage en entreprise
ou en production*

* Dans le cadre d'un programme intégrant un stage

Bilan social

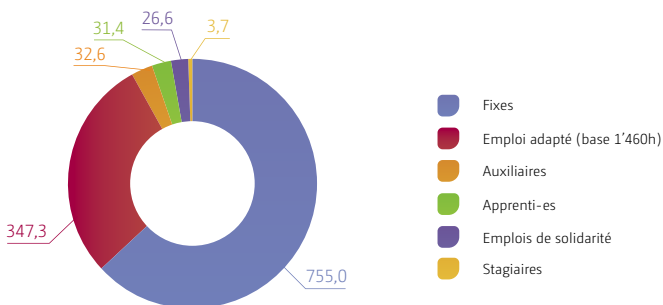
Ensemble des collaborateur-trices

Répartition des ETP consommés budgétairement au 31.12.2025 selon le statut

	Femmes		Hommes		Total		%	
	ETP	Effectif	ETP	Effectif	ETP	Effectif	ETP	Effectif
Fixes	398,83	502	356,15	421	754,98	923	63,1%	59,7%
Auxiliaires	15,08	22	17,52	27	32,59	49	2,7%	3,2%
SOUS-TOTAL	413,90	524	373,67	448	787,57	972	65,8%	62,9%
Emplois de solidarité	6,35	7	20,20	19	26,55	26	2,2%	1,7%
Apprenti-es	17,48	19	13,90	17	31,39	36	2,6%	2,3%
Stagiaires	1,42	20	2,30	23	3,72	43	0,3%	2,8%
Emploi adapté (base 1'460h)	128,02	174	219,25	295	347,27	469	29,0%	30,3%
TOTAL	567,18	744	629,32	802	1'196,49	1'546	100%	100%

Collaborateur-trices fixes et auxiliaires

Répartition des ETP selon le statut



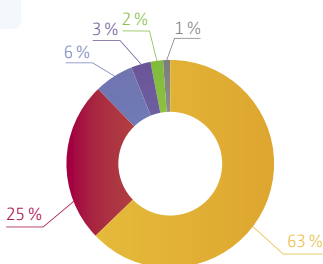
Effectifs 2025

Répartition des collaborateur-trices fixes et auxiliaires par direction de service

Direction de services	ETP fixes	ETP auxiliaires	ETP fixes et auxiliaires
Direction générale	10,33	0,26	10,59
Services ressources humaines	22,06	1,28	23,34
Services administration et finances	13,75	1,00	14,75
Services socio-éducatifs	469,76	22,01	491,77
Services socioprofessionnels	191,88	8,03	199,91
Services généraux et systèmes d'information	47,21	0,00	47,21

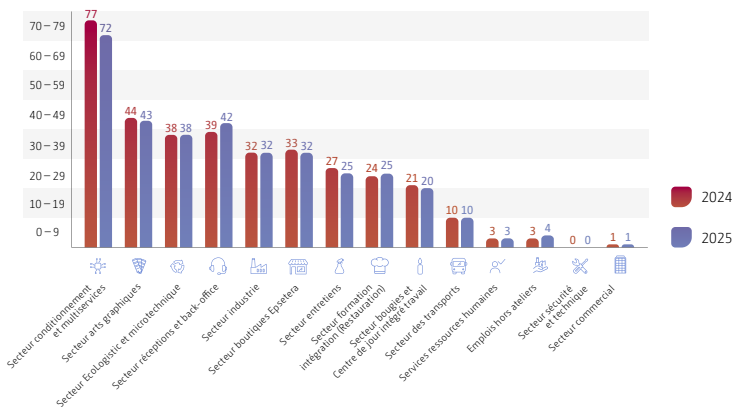
Les collaborateur-trices auxiliaires sont engagé-es pour remplacer les absent-es, le cumul présenté n'est pas représentatif des effectifs présents sur le terrain au quotidien.

- Services socio-éducatifs
- Services socioprofessionnels
- Services généraux et systèmes d'information
- Services ressources humaines
- Services administration et finances
- Direction générale



Collaborateur-trices en emploi adapté

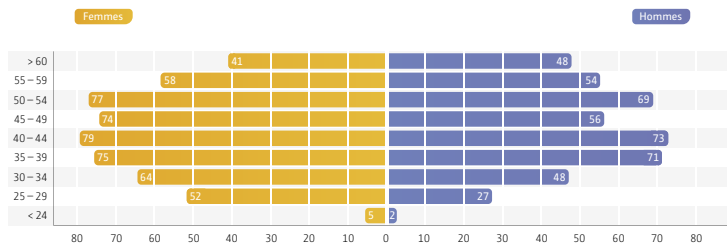
Par atelier (en ETP consommés, base 1'460 heures annuelles)



La répartition des collaborateur-trices en emploi adapté par atelier reste sensiblement la même que les années précédentes.

Pyramides des âges

Répartition des collaborateur-trices fixes et auxiliaires



Femmes âge moyen: 44 ans

Hommes âge moyen: 46 ans

Âge moyen femmes-hommes: 45 ans

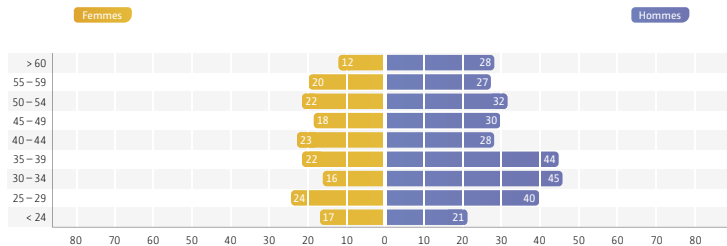
Le personnel fixe et auxiliaire reste stable par rapport à 2024 (-2 collaborateur-trices). Le personnel féminin représente toujours plus de la moitié des effectifs, cependant 2025 est marqué par un meilleur équilibre entre les hommes et les femmes.

La forme de la pyramide reste globalement similaire à celles des années précédentes, toutefois il y a une augmentation de 29% des collaborateur-trices ayant 60 ans ou plus et une diminution de 46% des moins de 25 ans.

Les tranches d'âges les plus représentées sont celles de 40 à 44 ans. Une disparité notable est toutefois constatée entre les services, puisque les Services socio-éducatifs sont composés de collaborateur-trices avec un âge moyen de 43 ans, contre 50 ans pour les Services socioprofessionnels.

En 2025, la majorité des personnes engagées se situe dans la tranche 25-29 ans.

Répartition des collaborateur-trices en emploi adapté



Femmes âge moyen: 42 ans

Hommes âge moyen: 42 ans

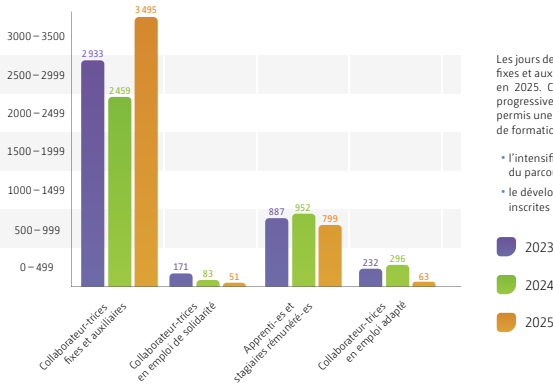
Âge moyen femmes-hommes: 42 ans

La pyramide des âges des collaborateur-trices en emploi adapté est relativement similaire à celle de l'année passée avec un meilleur équilibre dans la tranche des personnes de moins de 24 ans (25 personnes en 2024 contre 38 en 2025).

Les hommes restent plus nombreux que les femmes dans toutes les classes d'âges.

Formation

Formations des collaborateur-trices en 2025 (en nombre de jours)



Les jours de formation des collaborateur-trices fixes et auxiliaires sont en forte augmentation en 2025. Cela s'inscrit dans la structuration progressive du Secteur formation des EPI qui a permis une montée en puissance des activités de formation, en particulier :

- l'intensification des formations collectives du parcours commun SSE et SSP
- le développement de formations collectives inscrites au catalogue EPI.



La forte baisse des jours de formation des collaborateur-trices en emploi adapté et des personnes en emploi de solidarité est expliquée par le fait qu'en 2024, les bénéficiaires ont participé de manière massive à la formation obligatoire liée à la promotion de la bientraitance, nouvellement déployée.

Par ailleurs, l'offre de formation destinée aux bénéficiaires a été particulièrement enrichie en 2024, ce qui a généré un engouement des personnes liées à l'effet de nouveauté.

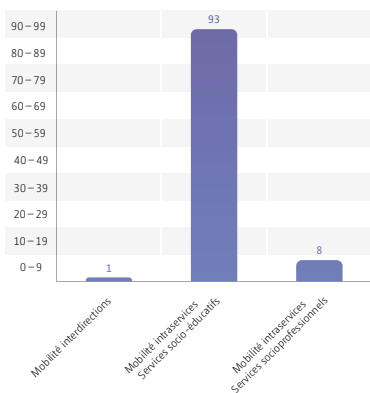
En 2025, en l'absence de formations fondamentalement nouvelles, les inscriptions ont diminué et plusieurs sessions ont été annulées faute de participant-es. L'offre a été revisitée pour 2026 afin d'apporter une nouvelle dynamique et de mieux répondre aux besoins exprimés.

S'agissant des personnes en emploi de solidarité, elles seront intégrées dès 2026 aux formations obligatoires destinées aux nouvelles et nouveaux collaborateurs. À ce jour, peu de demandes spécifiques de formation concernent cette catégorie. Les formations individuelles passent en effet par un processus de validation et de financement géré par l'OCE.

Bilan social

Mobilité interne

Collaborateur-trices concerné-es: fixes et auxiliaires



Les nombreux changements intraservices pour les Services socio-éducatifs sont à mettre en lien avec la mise en place d'un 5^e service engendrant une nouvelle répartition des secteurs. Il y a eu également de nombreux mouvements au Pool de renforcement représentant 1/3 des mouvements de l'année pour les Services socio-éducatifs.

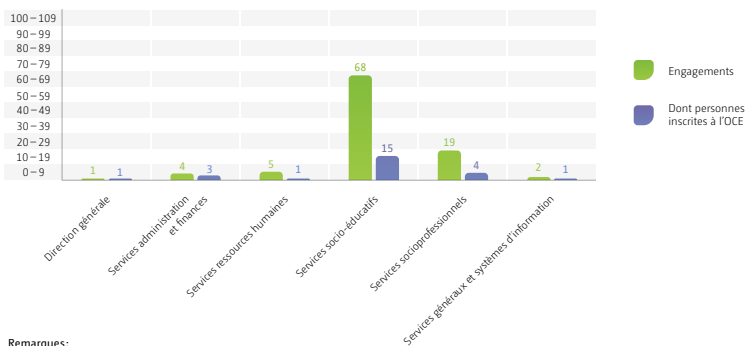
Le changement interdirections ne concerne qu'un mouvement individuel entre les Services socioprofessionnels et les Services administration et finances.

18 personnes ont évolué vers un autre domaine d'activité ou un niveau de responsabilité plus élevé dont 10 aux Services socio-éducatifs.

5 personnes ont effectué un remplacement dans une fonction supérieure (2 aux Services socio-éducatifs, 2 aux Services socioprofessionnels et 1 dans les services de support).

Engagements

Nombre de collaborateur-trices fixes et auxiliaires engagé-es par direction en 2025

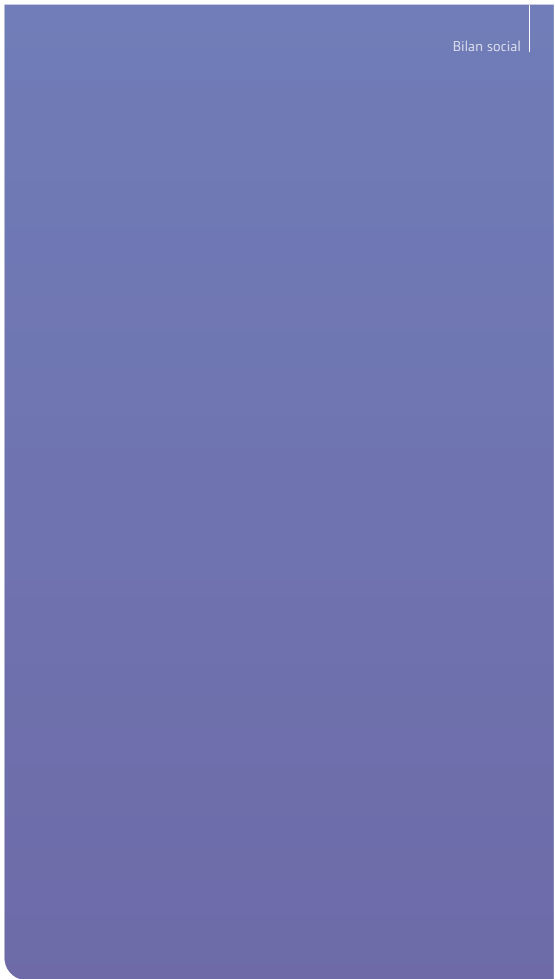


Remarques:

Seuls les nouveaux engagements sont pris en considération (par exemple, un-e auxiliaire engagé-e en contrat fixe n'est pas considéré-e comme un engagement). De plus, les jobs d'été ne sont pas pris en considération.

99 engagements en 2025, dont
25 candidat-es inscrit-es à l'OCE, soit 25%

En plus des 99 engagements de nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs en 2025, 22 collaborateur-trices sous contrat auxiliaire ont obtenu un contrat fixe.



États financiers

Bilan au 31 décembre 2025

Actif

ACTIF CIRCULANT	CHF	31.12.2025 CHF	CHF	31.12.2024 CHF
Liquidités		7'597'395		6'561'859
Clients	4'189'563		4'428'859	
Provision pour débiteurs douteux	(421'324)		(376'034)	
		3'768'239		4'052'825
Débiteurs divers	2'538'586		6'692'451	
Provision pour débiteurs douteux	(51'876)		(99'015)	
		2'486'710		6'593'436
Stocks de matières et produits finis	656'067		600'070	
Travaux en cours	131'436		34'139	
		787'503		634'209
Comptes de régularisation actif		1'533'528		2'046'726
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		16'173'376		19'889'054
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations				
Terrains		8'724'787		8'724'787
Immeubles et installations fixes		105'505'898		110'719'083
Autres immobilisations		10'769'981		10'069'229
Immobilisations financières		539'435		574'783
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		125'540'100		130'087'881
TOTAL DE L'ACTIF		141'713'476		149'976'935

Passif

CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Fournisseurs	4'722'577	5'427'691
Créancier Etat de Genève (CIIS)	448'428	470'642
Créanciers divers	87'622	77'256
Créanciers résidents	421'519	462'262
Comptes de régularisation passif	1'524'096	1'995'917
Provisions à court terme	2'637'986	2'813'162
Engagements de leasing – part à court terme	109'775	151'552
Dettes hypothécaires – part à court terme	336'522	336'522
Subventions d'investissement reçues – produits différés – part à court terme	4'983'362	4'694'530
Capitaux étrangers avec affectation limitée – part à court terme	3'609'769	2'671'771
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	18'881'656	19'101'305
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Engagements de leasing – part à long terme	259'485	372'492
Dettes hypothécaires – part à long terme	10'672'236	11'008'758
Provisions à long terme	794'452	877'114
Subventions d'investissement reçues – produits différés – part à long terme	41'958'026	45'529'044
Capitaux étrangers avec affectation limitée – part à long terme	68'056'952	72'070'968
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	121'741'151	129'858'376
CAPITAL DE L'ORGANISATION		
Capital de dotation	14'623'489	14'623'489
Capital lié généré	(11'965'442)	(11'965'442)
CONTRAT DE PRESTATIONS 2022–2025		
Résultats reportés	(1'640'794)	(902'208)
Résultat de l'exercice	(73'416)	(738'586)
TOTAL DU CAPITAL DE L'ORGANISATION	1'090'669	1'017'253
TOTAL DU PASSIF	141'713'476	149'976'935

Compte d'exploitation de l'exercice 2025

PRODUITS D'EXPLOITATION	2025 BUDGET CHF	2025 EFFECTIF CHF	2025 ECART CHF	2024 EFFECTIF CHF
Revenus de la formation professionnelle	8'899'000	7'184'653	(1'714'347)	7'656'013
Revenus des pensions	24'479'350	23'179'639	(1'299'711)	23'164'009
Revenus des résidents extra-cantonaux	710'000	652'382	(57'619)	703'026
Revenus de la fabrication	5'530'350	4'866'308	(664'042)	4'961'359
TVA sur revenus de la fabrication	(171'788)	(193'119)	(21'331)	(184'958)
Autres revenus des prestations	0	990	990	2'406
Revenus des locations et autres	602'000	651'150	49'150	648'436
TVA revenus des locations et autres	(4'000)	(3'305)	695	(3'552)
Revenus de la cafétéria et du restaurant	1'913'581	1'619'909	(293'672)	1'803'319
TVA sur revenus de la cafétéria et du restaurant	(131'080)	(85'632)	45'448	(95'576)
Revenus du secteur technique et infrastructure	70'000	105'442	35'442	89'433
TVA sur revenus du secteur technique et infrastructure	(1'000)	(5'081)	(4'081)	(4'930)
Participation cantonale aux emplois de solidarité et autres mesures de l'Office cantonal de l'emploi	5'715'000	4'896'987	(818'013)	5'104'885
Revenus des prestations au personnel et à des tiers	785'054	1'181'633	396'580	1'115'425
TVA sur revenus des prestations au personnel et à des tiers	(5'000)	(32'530)	(27'530)	(21'260)
Don – Autres donateurs	0	500	500	1'150
Subvention de fonctionnement – monétaires	89'420'457	90'998'675	1'578'218	85'780'477
Subvention d'investissement reçues – produits différés	9'219'401	4'984'246	(4'235'155)	4'694'530
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	147'031'326	140'002'848	(7'028'478)	135'414'191

CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	(113'474'525)	(111'369'092)	2'105'432	(109'547'165)
Frais médicaux	(134'548)	(103'761)	30'786	(107'608)
Alimentation	(4'320'091)	(3'820'288)	499'804	(4'052'527)
Entretien	(3'278'105)	(3'448'540)	(170'435)	(3'387'152)
Entretien et réparation des immeubles, du mobilier et des véhicules	(4'036'028)	(3'718'151)	317'878	(3'202'729)
Locations	(4'750'376)	(4'864'947)	(114'571)	(3'891'493)
Amortissements	(10'065'494)	(9'972'475)	93'020	(8'212'855)
Eau et énergie	(1'743'485)	(1'700'322)	43'163	(1'802'475)
Ecole et formation	(584'071)	(413'365)	170'706	(466'266)
Frais de bureau et d'administration	(1'469'407)	(1'578'296)	(108'888)	(1'654'812)
Outillage et matériel de production	(1'987'755)	(1'390'531)	597'224	(1'305'318)
Primes d'assurances et autres charges d'exploitation	(1'077'480)	(1'158'547)	(81'067)	(1'087'272)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(146'921'365)	(143'538'314)	3'383'051	(138'717'672)

CHARGES D'EXPLOITATION				
Utilisation des fonds avec affectation limitée	0	3'194'660	3'194'660	2'488'465
Utilisation des fonds avec affectation limitée - Dons de la Loterie Romande	0	415'109	415'109	183'306
VARIATION DU CAPITAL DES FONDS	0	3'609'769	3'609'769	2'671'771
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	109'960	74'303	(35'657)	(631'710)

Compte d'exploitation de l'exercice 2025

	2025 BUDGET CHF	2025 EFFECTIF CHF	2025 ECART CHF	2024 EFFECTIF CHF
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (reporté de la page précédente)	109'960	74'303	(35'657)	(631'710)
Produits financiers	0	309	309	1'876
Charges financières	(220'001)	(195'454)	24'547	(198'420)
Résultat financier	(220'001)	(195'145)	24'855	(196'544)
RÉSULTAT ORDINAIRE	(110'040)	(120'842)	(10'802)	(828'254)
Résultat hors exploitation	0	0	0	0
Produits exceptionnels et d'exercices antérieurs	0	276'174	276'174	217'324
Charges exceptionnelles et d'exercices antérieurs	0	(81'916)	(81'916)	(127'657)
Résultat exceptionnel (ou relevant d'un exercice antérieur)	0	194'258	194'258	89'668
RÉSULTAT DE L'EXERCICE avant répartition	(110'040)	73'416	183'456	(738'586)
./ Part revenant à l'État	0	0	0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE après répartition	(110'040)	73'416	183'457	(738'586)

Rapport de l'organe de révision au Conseil d'Etat et au Conseil d'administration des Etablissements publics pour l'intégration Collonge-Bellerive

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels des Etablissements publics pour l'intégration, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie et le tableau de variation du capital pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe.

Selon notre appréciation, les comptes annuels sont conformes au Règlement sur l'établissement des états financiers de la République et Canton de Genève et à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'entité, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations contenues dans le rapport de gestion incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

En outre, les comptes annuels des Etablissements publics pour l'intégration pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été audités par un autre organe de révision, qui a exprimé dans son rapport, en date du 20 février 2025, une opinion d'audit non modifiée sur ces comptes annuels.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels en conformité avec le Règlement sur l'établissement des états financiers de la République et Canton de Genève et à la loi suisse. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

*Fidelys Solutions SA – Rue Beau-Séjour 8B – 1003 Lausanne
+41 79 643 46 42 – philippe.traud@bluewin.ch*

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes ;
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'entité ;
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'entité à cesser son exploitation.

Nous communiquons au conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, auxquels renvoie la directive transversale du Conseil d'État de Genève « Présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et autres entités paraétatiques », nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fidelys Solutions SA



19 février 2026

Qualified Electronic Signature by  SwissSign

Philippe Tzaud
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Jonathan Dadoun
Expert-réviseur

Lausanne, le 19 février 2026

Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est constitué des membres suivants, pour la période du 1^{er} février 2024 au 31 janvier 2029.

Président

François ABBÉ-DECARROUX

Membres désigné-es par le Grand Conseil

Damien Baptiste BOCCARD (VE)

Sabrina CARRAMUSA (S)

Didier DECKER (UDC)

Fernas KARARA (LJS)

Yvan KOJOUHAROV (PLR)

Emmanuelle MERLE (LC)

Ana ROCH (MCG)

Membres désigné-es par le Conseil d'Etat

Caroline CHARPIER

Sylvie JAY-DELATTRE

Professeur Stefan KAISER

Didier RABOUD

Représentant de la section genevoise des institutions suisses pour personnes handicapées

Patrick L'HÔTE

Représentante des associations réunissant les personnes handicapées, les parents ou les proches des personnes handicapées accueillies

Marie-France SARFATI

Membre élu par le personnel

Daniel SCHWEIZER

Représentant du Conseil d'Etat, avec voix consultative

Aldo MAFFIA, directeur général de l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales

Directrice générale, avec voix consultative

Magali GINET BABEL

Direction générale



De gauche à droite: Martin SCHÜEPP, Liliane COSANDEY, José CANABAL, Magali GINET BABEL, Valérie BRAVO, Franck DÉTRAZ

L'équipe de direction générale est constituée en 2025 des membres suivants:

Magali GINET BABEL

Directrice générale

Valérie BRAVO

Directrice des Services socio-éducatifs

Martin SCHÜEPP

Directeur des Services socioprofessionnels, depuis le 1^{er} septembre 2025

Liliane COSANDEY

Directrice des Services ressources humaines

José CANABAL

Directeur des Services généraux et systèmes d'information

Franck DÉTRAZ

Directeur des Services administration et finances
Responsable SMQ



Les EPI sont membres d'INSOS



Contact


contact@epi.ge.ch
Tél. +41 22 949 07 00
www.epi.ge.ch

Communication

communication@epi.ge.ch
Tél. +41 22 949 08 06
www.epi.ge.ch

Impressum

Concept graphique et impression: EPI – Atelier Arts graphiques
Textes: EPI
Photos © EPI
© Alain Grivet, p. 4
© Adobe, p. 28
© Magali Girardin, p. 61

Papier Lessebo Smooth White 

Avec le soutien de



RÉPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TENERIAS LUX

eipi
Etablissements publics
pour l'intégration

Route de Chêne 48 | 1208 Genève
www.eipi.ge.ch

Rejoignez-nous :

